

U d/of OTTAWA



39003002699428

POÈTES
ET
AMOUREUSES

Portraits Littéraires

DU XVI^e SIECLE

PAR

PROSPER BLANCHEMAIN

De la Société des Bibliophiles français, etc.



PARIS

LÉON WILLEM, ÉDITEUR

8, RUE DE VERNEUIL, 8

—
1877

Poètes et Amoureuses

DU XVI^e SIÈCLE

TIRÉ A 380 EXEMPLAIRES

(Tous numérotés)

300 papier de Hollande.

50 — — portraits doubles.

30 — Wathman, —

LE NUMÉRO DE L'EXEMPLAIRE EST AU TITRE DU TOME I.

Paris. — Alcan Lévy, imprimeur breveté, rue de Lafayette, 61.



Houiste imp r Hautefeuille. 5. Paris

POÈTES
ET
AMOUREUSES

Portraits Littéraires

DU XVI^e SIECLE

PAR

PROSPER BLANCHEMAIN

De la Société des Bibliophiles français, etc.



PARIS

LÉON WILLEM, ÉDITEUR

8, RUE DE VERNEUIL, 8

—
1877



PQ

417

.B6.

1877

v.2



OLIVIER DE MAGNY

1530 — 1559

L'HOMME qui aima Louise Labé avec le plus d'ardeur, celui qui occupa la plus grande place dans sa vie mérité de venir immédiatement après elle, dans ce livre consacré à quelques-uns de nos poètes-amoureux du xvi^e siècle.

Ce n'est pas le premier sans doute, mais c'est l'un des plus charmants parmi cette brigade, qui faisait un cortège à l'astre naissant de Ronsard; et il n'est pas douteux, s'il eût vécu, qu'il n'eût occupé, dans la pléiade, formée plus tard, un

rang dont s'emparèrent de moins dignes que lui.

Il naquit vers 1530, dans la patrie de Clément Marot, à Cahors en Quercy. Son père, Michel de Magny, exerçait dans cette ville des fonctions honorables, soit dans le notariat, soit dans la magistrature. Sa mère, Marguerite de Parra, appartenait à une des meilleures familles de la province. Olivier donne lui-même ces détails dans deux odes remplies des témoignages de la plus vive reconnaissance pour les parents qui l'ont élevé avec douceur, intelligence et amour. Il dit notamment de *sa chère mère* :

*Que mille fois en sa présence,
Pour avoir quelque cognoissance
De cela que j'avois appris,
Elle me le faisoit relire
Ou, pour exercer mes esprits,
Par cœur me le faisoit redire.*

*Et tandis qu'elle m'escoutoit,
De sa pochette elle gettoit
Quelque poire ou quelque cerise,
Pour me nourrir en mignardise.
Puis à mon maistre deffendoit
Me faire nul traitement rude,
Et par ce moyen me rendoit
L'esprit plus ardent à l'estude.*

Ces vers expriment un sentiment délicat et attendri, qu'on ne rencontre guère dans les œuvres de la même époque. Bien que Guillaume Colletet dise que, « de toute cette grande et fameuse brigade des poètes françois qui florirent sous le règne de Henry II, il n'y en a point, à mon advis, après Ronsard, Du Bellay et Remy Belleau, qui égalent dans la poésie lyrique, cet excellent poète », il n'a généralement point ce coup d'aile qui soulève le génie dans les hautes régions de la pensée. C'est surtout une veine fluide et attendrie qui coule dans ses vers. Il s'en dégage je ne sais quel parfum suave et et féminin, dû sans doute à cette première éducation, à ces enfantines leçons prises sur les genoux d'une mère sans doute instruite et à coup sûr profondément tendre et dévouée.

C'est sous le ciel clément de son pays, parmi les fleurs et la verdure de la vallée où Cahors est assise, qu'il trouva ses premières inspirations. Un sentiment d'affection encore indéfini s'empara de son esprit. Il aima l'amour avant d'aimer une femme. Bientôt ce sentiment dut prendre une forme et se choisir pour objectif quelque jeune fille souvent rencontrée par la

ville et dans les branles joyeux dansés dans ces jardins peuplés d'arbres fruitiers et clos de haies vives, où les citadins se réunissaient aux environs de la ville. Sa mère surveilla-t-elle cette éclosion de jeunesse, avant qu'elle eût jeté des racines dans cette âme encore inconsistante et molle? c'est ce qu'il est difficile même de soupçonner. Toujours est-il que de bonne heure Olivier fut envoyé à Paris et confié aux mains d'un homme, poète comme lui, mais poète de cour, plutôt que poète de race, Hugues Salel, abbé de Saint-Chéron et de Saint-Sanson, conseiller et aumônier ordinaire de la Reine. Salel, né à Casals dans le Quercy, occupait à la Cour de Henri II une position qui lui donnait une haute influence. Il accueillit avec faveur son jeune compatriote, dont il fit son secrétaire, et, séduit par le caractère aimant et doux de son protégé, lui donna les meilleurs conseils, le guida dans la poésie et dans l'art bien plus difficile de plaire à la Cour. Il fut un protecteur aimant, presque un père pour Olivier; le présenta et le recommanda chaudement à Jean d'Avanson, conseiller du Roi en son conseil d'État, « qui étoit en ce temps-là, dit Colletet,

un des plus puissants protecteurs des Muses et de leurs favoris, ce que l'on voit dans les œuvres de Magny et mesmes dans celles de Ronsard et de Du Bellay. Ce fut aussi par la faveur et par les bienfaits de ce rare homme qu'Olivier de Magny fut connu et estimé du Roy Henry II ¹. » La première œuvre du jeune poète, qui obtint un succès à la Cour, fut une hymne sur la naissance de madame Marguerite de France, fille du Roy Henry II. (Paris, A. L'Angelier, 1553, in-8°.)

Olivier de Magny avait été bien inspiré par cet heureux événement, qui eut lieu le 14 mai 1552. On voit déjà dans ces vers les promesses d'un talent souple, aimable et gracieux; et bien que l'opuscule n'ait été imprimé qu'à la date de 1553, avec quelques vers lyriques et quelques sonnets amoureux, il était certainement dans les mains de tous les courtisans, dans celles du Roi même, peu de jours

1. Il est probable que Hugues Salel, devenu vieux et se retirant de la Cour, aura fait admettre Magny dans la maison de J. D'Avanson. La retraite de Salel ayant eu lieu à la mort de François I^{er}, le jeune poète aura dû être attaché au Conseiller du Roi bien avant son ambassade à Rome.

après la naissance de celle qui devait être un jour la Reine Margot, la princesse la plus aimable et la plus galante du règne de Charles IX, l'épouse divorcée de Henri IV. Mais quand elle vint au monde, elle parut à la Cour comme un soleil, selon le dire de Brantôme.

Cet opuscule n'était que le prélude du recueil plus important paru la même année, sous ce titre : *Les Amours d'Olivier de Magny, Quercinois*, etc. (Paris, V. Sertenas, 1553, in-8°.)

Reconnaissant des bienfaits de Hugues Salel, le jeune poète eut le bon goût et l'esprit de mettre gracieusement son livre sous le haut patronage de son protecteur. *Pour illustrer*, dit-il, *et donner quelque faveur à ses œuvres*, il y joignit quelques pièces de l'abbé de Saint-Chéron, qui ne méritaient certainement pas tant d'honneur. Bien plus, Salel étant venu à mourir peu de temps après, il prit soin de rassembler ce qu'il avait laissé d'inédit de sa traduction commencée de l'Iliade et le publia en un in-8 de 72 feuillets, sous ce titre : *Les unzième et douzième livres de l'Iliade*, traduits de grec en françois par feu Hugues Salel, abbé de Saint-Cheron, avec le commencement du tre-

ziesme, l'*Vmbre dudict Salel*, faicte par Olivier de Maigny et adressée à M. d'Avanson, maistre des requestes ordinaire de la maison du Roy et président en son grand conseil, avec quelques vers mis sur son tombeau par divers poètes de ce temps. (Paris, V. Sertenas, 1554.)»

L'hommage de ce livre valut à Magny l'honneur d'accompagner J. d'Avanson en Italie, en qualité de secrétaire.

Mais revenons à son livre.

Pour chanter ses amours, il n'a pas manqué de se modeler sur les *Pétrarquistes* d'alors, qui prodiguaient à leurs maîtresses les sonnets par centaines et jusqu'à l'écœurement. Il a du moins su contenir sa verve dans de justes limites et s'est arrêté au cent deuxième sonnet.

Ajoutons qu'il a donné à chacun de ces petits poèmes la douceur et l'harmonie, à défaut d'une grande élévation. Tous bercent mollement l'oreille et se laissent lire avec un certain charme. Je préfère cependant les odes qui suivent, surtout celles d'un style gracieux et léger, qui s'adressent à Castianire.

Castianire ! tel est le nom assez prétentieux donné par Magny à l'inspiratrice de ses amours

et de ses vers. Quoiqu'il n'ait pas révélé positivement le nom de cette beauté, ce ne devait pas être un mystère pour ses contemporains. — Dans une ode à Hugues Salel, il nous apprend que ce poète l'aurait célébrée avant lui. — Ailleurs, au sonnet L de ses amours, il la désigne ainsi :

L'unique fleur et gemme que j'adore.

Cela revient à dire qu'elle se nommait *Marguerite*, et Marguerite est en effet le nom de celle que Salel a chantée. Mais ici le fil conducteur semble se briser ; quand on s'efforce de tracer d'après les vers du poète un portrait de sa maîtresse, on ne découvre aucun de ces détails précis et caractéristiques, de ces coups de lumière qui donnent la vie et la réalité à tout un tableau ; on se trouve même arrêté par des contradictions qui seraient inexplicables, si tout à coup l'image ne venait à se dédoubler aux yeux du lecteur. Qu'on examine le livre à ce point de vue ; tout s'explique. On fait aisément deux parts des sonnets qui s'adressent à l'une et de ceux qui sont faits pour l'autre. D'un côté brille

la femme aimée uniquement pour sa beauté, de l'autre celle qui charme le poète par son talent musical et poétique.

La première est cette Marguerite, qui a inspiré Salel et lui, une Quercinoise dont le vrai nom serait perdu, à moins que ce ne soit Marguerite de Cardaillac, vicomtesse de Gordon, à laquelle il a adressé le sonnet suivant, qui se trouve au feuillet 87 de ses Odes :

*Vous avez l'esprit plain d'une ardeur éternelle,
Qui soustient dedans vous vos pensers haultement ;
Vous faictes vos discours tousjours profondément,
Et vous fondez tousjours en raison naturelle.*

*Vous estes de visage et de personne belle ;
Vous traictez vos enfans d'un double traictement,
Dont l'un se faict au corps, l'autre à l'entendement ;
Traictement plus louable en toute âme fidelle.*

*Entretenant quelcun très bien vous devisez ;
Espagnol et françois et tuscan vous lisez,
Et si sçavez très bien les entendre et les lire.*

*C'est ce qu'en peu de temps de vous hyer jé compris.
J'espere encore en brief avoir de vos escrits,
Pour comprendre le reste et vous le sçavoir dire.*

Ce sonnet, qui ne peut compter parmi les meilleurs d'Olivier, rend cette supposition très

vraisemblable, en s'appuyant d'ailleurs sur cette circonstance, que les Cardillac sont une des familles les plus honorables de la noblesse quercinoise. Mais il ne faudrait pas alors confondre la vicomtesse de Gordon avec une autre Marguerite, pour laquelle le poète professe les sentiments les moins platoniques.

Quant à la seconde des deux maîtresses poétiques, réunies sous ce nom évidemment imaginaire de Castianire, si l'on veut admettre avec moi que Magny a visité Lyon avant 1552, mêlé à la suite du Dauphinois J. d'Avanson et de Saint-Marcel, celle-ci ne serait autre que Louise Labé.

Qu'on se souvienne qu'elle avait cinq ans environ de plus qu'Olivier, et qu'on me dise à qui mieux qu'à elle convient le sonnet XV des *Amours* :

*S'esbahit-on de ce qu'ainsi j'adore
Ceste beauté qu'on cuyde voir flétrie;
Puisque l'objet de mon idolatrie
De son parfaict nostre siècle redore ?*

*Ne me blasmez si par vers je l'honore;
Car si elle a ma liberté meurtrie,
Elle est aussi l'honneur de sa patrie
Et seule en tout qui ce monde décore.*

*Dès que le sort voulut que je la visse,
Ardent je fus de luy faire service
Et nettoyé de tous vils pensemens.*

*Fortuné donc mon cœur qui la réclame,
Et le desir et l'erreur de mon âme,
Qui tient serrez tous mes embrasements.*

Et mieux encore le sonnet XIX, où il dit que le ciel l'a ornée

*..... D'un esprit enrichi de faconde
Et du trésor le plus prisé des cieux.*

*O beaux cheveux qui captivez mon âme
O vive ardeur qui ma poitrine enflamme
O rare esprit qui m'as ravi le mien!*

*Heureux celuy qui vos beautez admire,
Et plus heureux qui pour elles soupire,
Puisqu'en vous gist le comble de tout bien!*

Ce trésor le plus prisé des cieux était la poésie, puisqu'en tête du volume figure un sonnet de Castianire au lecteur, absolument dans le style de Louise et en vers de dix syllabes comme les siens. Ce sonnet, et une autre pièce de Castianire, aux mânes de Hugues Salel, doivent être rendus à la belle Cordière, commé je l'ai

fait dans l'édition que j'ai donnée de ses œuvres (Paris, Jouaust, 1875, in-16).

J'allais oublier un dernier trait qui se trouve au sonnet LV :

*Dois-je mourir ou sans espoir de riens
Servir tousjours ceste dame virile?*

Ne désigne-t-il pas le capitaine Loys, nom sous lequel la belle Cordière parut au siège de Perpignan ?

Cet examen, tout en nous faisant connaître et apprécier le style des *Amours de Magny*, nous conduit à considérer de plus près le portrait qui figure au frontispice du livre, portrait un peu grossier d'exécution, mais d'un bon sentiment artistique.

Regardez ce front intelligent, ces yeux vifs et spirituels, cette lèvre gracieusement arquée, ce col droit et bien posé, cette poitrine à l'étroit dans le corsage, cette taille élancée, ces mains élégantes et fines, qui tiennent la couronne de fleurs destinée au poète amoureux !

Le surcot du page ne devait-il pas quelques années plus tôt rehausser admirablement cette beauté souple et nerveuse, qui, pour chevau-



Monaco imp. & Haute-Savoie 5. Paris.

cher, pour combattre même, adoptait le nom et le costume du capitaine Loys ? Et à l'âge de vingt-cinq ans, âge qu'elle avait lorsque Magny donnait son livre, le type ne répond-il pas à l'idée qu'on se fait de la *poétesse* ardente, vive, née pour séduire et plaire, qui attirait auprès d'elle, par le double charme de l'esprit et de la beauté, tous les hommes éminents qui visitaient Lyon vers 1550 ? Ces yeux ne sont-ils pas faits pour lancer de brûlants regards ? Ces lèvres pour s'épanouir dans une chanson, un sourire, un baiser ? Ces mains charmantes pour écrire le *Débat de Folie et d'Amour* !

Rapprochez maintenant cette image du cuivre précieux gravé par l'orfèvre lorrain Pierre Woeriot. Le costume est presque le même, les traits ont vieilli, épaissi, la taille s'est alourdie ; mais on retrouve, sous l'embonpoint parasite, la même expression, les mêmes yeux, et, dans ces deux portraits tracés par des mains différentes, à quelques années d'intervalle, une seule et même personne.

Nous avons vu, dans la vie de Louise Labé, comment Olivier l'aima et fut aimé d'elle, tandis qu'il s'arrêtait à Lyon avec J. d'Avanson,

ambassadeur du roi de France auprès du Pape. Nous ne recommencerons point ce récit, et, au lieu de demeurer à Lyon avec l'amante, nous suivrons l'amant dans son séjour à Rome.

Mais nous devons auparavant nous arrêter à un livre, évidemment composé avant le voyage du poète en Italie, bien qu'il ait paru en 1554. Ce livre, mélange agréable d'odelettes et de pièces légères, est déjà supérieur aux *Amours*, dont il a suivi de deux ans la publication. « Le style s'est assoupli, dit Ed. Turquety; la pensée y revêt sans peine l'enveloppe qui lui convient, le vers coule avec une aisance et une mollesse qui annoncent déjà un maître. » Magny cependant y abuse un peu des diminutifs, et c'est là seulement qu'il mérite le reproche qui lui en a été fait par Étienne Tabourot. Voici, par exemple, le début d'une pièce à *s'amie* qu'on croirait écrite par Gilles Durand, le poète qui a surtout excellé dans ce genre de mièvreries :

*Ma mignarde nymphelette,
Ma nymphe mignardelette,
Ma petite dont les yeux
Semblent deux astres aux cieux;
Je te supply, ma mignonne,*

*Je te supply, par la foy,
Par la foy que je te doy,
Que tu me donnes, maistresse,
De ta bouche enchanteresse,
Mille et mille baisers or,
Et mille baisers encor.....
Ainsi que les tourterelles,
Ainsi que les colombelles,
Quand, au printemps florissant,
Sur un arbre verdissant
Leurs becs elles s'entre-opposent,
Leurs becs elles s'entre-arrosent,
De leurs baisers moitement,
Murmurant doucement.*

Sans doute de pareils vers ne sont pas des modèles de chasteté ; mais il n'y a certes pas de quoi motiver les invectives du bon abbé Goujet, et assurément les Gayetez sont bien loin d'égaliser la licence d'un livre dont Ronsard a écrit la plus grande partie et qui est resté son gros péché, je veux dire le livret de Folastries ¹, dans lequel Magny a puisé, sinon la substance, du moins

1. On a réimprimé, dans les œuvres de Ronsard, sous le titre de Gayetez, tous les vers qui lui appartiennent dans le livret de Folastries, sauf la folastrie III. — *Encependant que la jeunesse, etc.*

Les sonnets masculin et féminin, qui terminent le volume

l'idée de ses *Gayetez*, qu'Ernest Courbet, dans l'édition qu'il en a donnée, compare fort justement aux *Foresteries* de Vauquelin de Lafresnaye.

Comme la plupart des jeunes talents dont l'éclosion est rapide, et pareil à ces planètes qui, pour resplendir ont besoin d'emprunter la lumière d'un astre autour duquel la gravitation les entraîne, Olivier ne peut chanter, s'il ne s'imprègne d'une pensée plus vigoureuse que la sienne propre, s'il ne s'échauffe aux rayons d'une muse inspiratrice. Ce n'est que dans ses *Odes* qu'il arrive enfin à se passer d'un guide; elles lui appartiennent en propre. Quant à ses *Amours*, ils procèdent de Ronsard et de Baïf, ses *Gayetez* de Ronsard encore; ses *Souspirs*, enfin, se modèlent sur les *Regrets* de Joachim Du Bellay.

Venu en Italie comme secrétaire du cardinal, son oncle, Joachim composa un recueil de sonnets adressés à divers personnages, où il

ne sont pas de lui. Le premier est de M. A. de Muret, le second de L.-M. Fremiot, ainsi que le témoigne un recueil manuscrit où P. Pyochet, sieur de Sallins, vers 1570, a recueilli des vers de Ronsard, alors inédits.

exprime la mélancolie et même le dégoût que lui faisait éprouver cette Rome du xvi^e siècle, où la corruption s'étalait sans vergogne sur les débris de la cité païenne, et qui ne s'était guère épurée en devenant la reine du monde catholique. Quelques accents d'un amour sensuel entrecourent seuls par instants la gravité sévère ou mordante de ces inspirations.

La même analyse peut presque servir à résumer le recueil d'Ol. de Magny. C'est également une série de sonnets, écrits au même lieu, sous des impressions pareilles, mais plus exclusivement consacrés à l'amour.

Les douleurs de la longue absence et les pensées d'un souvenir fidèle pour Louise, dont il est séparé, y resplendissent par intervalles. Il revoit en pensée :

*Ces beaux cheveux dorés, ce beau front spacieux,
Ce teint blanc et vermeil, ce beau sourcil d'ébène,
Cette bouche d'œillets et de musc toute pleine
Cet œil, ains ce soleil digne de lyre aux cieux.*

Mais cette passion s'obscurcit trop souvent et se noie dans des voluptés plus matérielles :

*Que nul soit si hardy de mon amour blâmer,
Ni penser rien que bien de ma belle Antonine.
Herouard dès longtemps ayt enflammé la Tine,
Et Viard, plus atteint, s'en aille l'enflammer.*

*Le Crec soit tout ravy pour l'Isabelle aymer,
Castin, nouveau venu, aille à la Florentine,
Gohorry tout modeste accoure à la Faustine,
Et saint Julien s'en aille à la Clère allumer ;*

*La Mondenine soit l'ardeur de Brageloigne,
De Paule de Fourly Duquesnay ne s'esloigne ;
Pila pour sa Lucrèce ait le cœur langoureux ;*

*Tous sont heureux amants et leurs dames heureuses,
Mais je suis seul content entre les amoureux,
Et l'Antonine est seule entre les amoureuses.*

Avec l'inconséquence d'un poète, il mêle à ces récits de débauche des imprécations contre les vices des Italiens :

*Paschal, je voy ici ces courtisans Romains
Ne faire tous les jours que masques et bombances,
Que joustes, que festins et mille autres despenses...*

*Je voy cet Innocent, qui mendoit naguere...
Maintenant vivre au rang des plus grands demy-dieux.
Je voy le vice infect, qui les vertus assomme;
Je voy regner l'envie et l'orgueil odieux;
Et voilà, mon Paschal, des nouvelles de Rome.*

Il est vrai de dire que Jules III, qui portait alors la tiare, s'abandonnait au luxe et aux plaisirs, et que *cet Innocent*, dont parle Magny, récemment élevé au Cardinalat, ne possédait d'autre mérite que de bien soigner le singe du Souverain Pontife. Pourquoi ce dégoût amer qui envahissait l'âme des poètes d'alors, si tôt qu'ils vivaient au centre de cette Italie, dans cette Rome, vers laquelle ils aspiraient tous, et qu'ils regrettaient ensuite après l'avoir quittée ?

Magny, comme les autres, au bout d'un séjour d'environ trois années, entrecoupé d'un ou deux voyages en France, secoua d'un cœur léger la poussière de la ville éternelle et retourna à Lyon. Nous avons vu quelles tribulations l'y attendaient, et, par quelle faute impardonnable il s'aliéna pour jamais le cœur de cette Louise, qu'il avait si ardemment désirée et qui l'avait si tendrement aimé.

Il dut recevoir une cruelle impression d'un si

triste revirement ; car, dans une Ode à Maurice Scève, écrite sans doute de quelque manoir dauphinois où l'avait emmené son protecteur d'Avanson, il s'écrie :

*Après que sur les bords du Rosne
Et que sur celluy de la Sosne
J'ai plaint longuement ma douleur.
Je viens aux rivages d'Isere
Rempli d'amoureuse chaleur,
Lamenter ma vieille misère,
S'empirant d'un nouveau malheur.
O beaux yeux bruns de ma maistresse!
O bouche ! o front, sourcil et tresse !
O ris, ô port, ô chant, ô voix !
Et vous ô grace que j'adore,
Pourrai-je bien quelque autre fois
Vous veoir et vous ouïr encore,
Comme je feis en l'autre mois ?
Rivages, monts, arbres et plaines,
Rivières, rochers et fontaines,
Antres, forests, herbes et prés,
Voisins du séjour de la belle,
Et vous petits jardins secrets,
Je me meurs pour l'absence d'elle.
Et vous vous égayez aupres !*

Il dut suivre bientôt d'Avanson à Paris, où le mouvement des affaires, le soin de son avan-

cement à la Cour et la publication de ses Odes, qu'il préparait depuis longtemps, parvinrent à distraire cette âme tendre, mais mobile et se laissant aisément détourner du passé par les préoccupations du moment.

Les Odes, dont le privilège date de 1557, ne parurent qu'en 1559, à Paris, chez A. Wechel, en un volume in-8¹.

« Les 384 pages dont se compose ce volume, dit Ed. Turquety, renferment un peu de tout. Le poète y mêle sa famille, les affaires du temps, ses amis, ses voyages, ses amours. Il se plie aux tons les plus divers; il passe du grave au doux et du doux au grave; de Diane de Poitiers au cardinal de Tournon. Ici c'est à un prince ou à une princesse qu'il s'adresse; plus loin c'est à quatre prélats... Et qu'on ne s'imagine pas qu'il y ait monotonie ou langueur, dans ces morceaux qu'on pourrait appeler la partie officielle de son œuvre. La pensée n'est jamais absente, la poésie encore moins. Il y a, dans

1. Ce fut son dernier ouvrage; car *les Vestales* annoncées par l'éditeur de *l'Hymne sur la naissance de Marguerite*, et *le Zodiaque de la Vie de Palingène*, qu'il semble avoir traduit, sont aujourd'hui perdus.

tout cela, un mouvement, une diversité qui entretiennent et captivent l'attention du lecteur. Mais le lecteur préférera, je crois, dans notre poète, ses inspirations moins solennelles et le vol de sa fantaisie aux élans plus ou moins calculés de la reconnaissance ou de l'ambition ¹. »

Parmi tant de pièces charmantes qui témoignent à la fois de sa tendresse et de son inconstance, j'en choisis une que l'on n'a guère citée et qui cependant me semble caractéristique :

*Pour ce qu'en cette amour diversement escripte,
Je parle ore avec Anne, ore avec Marguerite,
Magdaleine et Loyse, on me pourroit blasmer
D'aymer en trop de lieux pour bien savoir aymer.*

*A cellà je responds que, selon les destresses
Que j'ay longtemps souffert pour ces quatre maistresses,
Et selon que j'ay eu d'elles bon traictement,
Je l'ay voulu descrire ainsy naïvement.*

1. Les odes d'Olivier de Magny n'avaient jamais été réimprimées; elles l'ont été deux fois en 1876 : 1^o chez Scheurin, à Lyon, en un vol. in-8^o; l'autre chez A. Lemerre (2 vol. in-12), pour faire suite aux éditions des *Gayetez* (1871 et des *Soupirs* (1874), qui font partie de la Bibliothèque d'un curieux. Mon savant ami Ernest Courbet achèvera certainement avec succès l'édition de Magny, que j'avais entreprise moi-même pour M. J. Gay, et dont trois volumes seulement ont paru (*Les Gayetez*, à Turin, 1869, petit in-4^o; *les Amours*, 1870 et *les Soupirs*, même année.)

*Mais de n'en aymer qu'une et pour elle ma vie
Veoir à mille tourments pour jamais asservie,
Je ne le sçaurois faire, ayment mieux dire adieu,
Pour aller chercher mieux en quelque autre bon lieu.*

*La nature m'a faict et la nature est belle
Pour la diversité que nous voyons en elle :
Je suis donc naturel et ma félicité,
En matière d'amour, c'est la diversité.....*

*Il faut de port en port chercher son aventure ;
Aller par cy par là, pour changer de pasture,
Et, quand quelque faveur recevoir on n'a sceu,
Aller en autre endroit, pour être mieux receu.*

*Aymons doncques partout, et ces sottés constances
Chassons de nos amours et de nos alliances,
Aymant quand on nous ayme, et nous gardans tousjours
La liberté d'entrer en nouvelles amours*

Cette morale passablement épicurienne avait-elle su plaire à la Cour ou bien le poète s'était-il concilié les bonnes grâces du Roi par des services plus sérieux rendus pendant l'ambassade de J. d'Avanson en Italie? Toujours est-il qu'on lui donna le titre et les fonctions de secrétaire d'État. Il comptait parmi ses meilleurs amis, Du Bellay, son collègue en Italie; Ronsard qui,

faveur précieuse et rare, lui adressait des vers ; Pasquier, Jodelle, Baïf, Dorat, Belleau *e tutti quanti*. Protégé des grands, estimé de ses frères en poésie, aimé des femmes, bien vu de tous, il était en passe de faire rapidement son chemin dans la littérature et la diplomatie, et il n'avait pas encore trente ans, lorsque, selon l'énergique expression de Maurice de la Porte, en son livre des *Épithètes* : « La Mort, envieuse de son bonheur, incontinent l'assomma. »

Heureux après tout ceux qui meurent jeunes, dans toute la splendeur de leurs rêves, prêts à toucher de la main leur idéal, sans avoir vu leur gloire décroître, leur talent dépérir et leur muse expirer avant eux !





JEAN DOUBLET

JAMAIS le fameux hémistiche de Terentianus Maurus : *habent sua fata libelli*, ne fut mieux justifié que par la singulière destinée des élégies du Dieppois Jean Doublet.

Les élégies de Jean Doublet, Dieppois, (à Paris, pour Charles Langelier, 1559, in-4, de 55 feuillets) n'eurent sans doute pas le moindre succès et durent servir, dès leur apparition, à faire des cornets pour les apothicaires et les épiciers.

On n'en connaît guère aujourd'hui que quatre exemplaires :

1^o Celui du duc de Lavallière, relié en maroquin rouge et doré sur tranches, aujourd'hui à la Bibliothèque de l'Arsenal.

2^o Celui du comte Alf. d'Auffay, puis de Turquety, vendu 805 francs en 1868, et plus récemment 1,500 francs, en mars 1876.

3^o Un autre appartenant à la Bibliothèque de Bordeaux.

4^o Enfin un dernier, acheté par M. Lacarelle, en 1869, pour 1,365 francs, à la vente de feu M. de Tinseau.

Cette rareté, ce haut prix attirèrent l'attention des amateurs, et deux éditions nouvelles furent publiées presque coup sur coup. L'une par la Société des Bibliophiles normands, édition fac-simile un peu réduite, de format petit in-4, que j'ai donnée à Rouen, en 1869; l'autre, publiée chez M. Jouaust, dans la collection : le Cabinet du Bibliophile, Paris, 1871, in-12.

On connaît fort peu la vie de Doublet. La Croix du Maine et Duverdier l'ont cité dans leurs bibliothèques; les Annales poétiques

(Paris, Delalain, 1779, in-12, t. X) ont donné sa vie et 14 pièces de lui; mais ni l'abbé Goujet, ni Viollet-le-Duc, ne l'ont connu. Seul, de nos jours, M. le vicomte de Gaillon, dans le Bulletin du Bibliophile (Paris, Techener, 1856, in-8) lui a consacré une étude à la fois élégante et substantielle. Mais, deux cents ans avant lui, Guillaume Colletet lui consacrait une notice que nous allons reproduire en l'annotant, car elle a disparu dans l'incendie odieux où des barbares ont enveloppé la bibliothèque du Louvre.

« Quoiqu'à l'exemple de ces grandes villes de Tholose et de Rouen, la petite ville de Dieppe ait autrefois institué des Palinodes et des jeux floraux le jour de l'hûreuse nativité de la Vierge et de son Assomption glorieuse, et qu'elle ait ouvert un Puy et décerné des prix honorables à tous les poètes qui excelloient dans l'antique production des Chants-roïaux, des Rondeaux et des Ballades, et finalement des sonnets et des odes, si est-ce que je ne trouve pas qu'elle ait donné naissance à beaucoup de poètes elle-

même ¹, soit que l'air grossier de son climat et le dur voisinage de la mer, dont elle est un port celebre, ne communiquent pas naturellement ces douces et secrettes semences qui portent les esprits aux sciences polies, soit que, hors de ces ceremonies extérieures, elle ait tousjours fait plus d'estat du trafic et du commerce que de la connoissance des beaux-arts. Mais comme la Scythie, toute sterile qu'elle estoit en philosophes, n'a pas laissé de produire un fameux Anacharsis, aussi Dieppe a produit un Doublet ², dont la naissance a pu donner quelque nouvelle réputation à sa ville natale, et ce d'autant plus qu'il la loue hautement et qu'il en fait une noble

1. Colletet oubliait avoir écrit la vie de Jean Parmentier, né en 1494 à Dieppe, et mort en 1529 à Sumatra. Il oubliait aussi Pierre Crignon, qui, en publiant les œuvres de Parmentier, y joignit un remarquable morceau de poésie, et enfin un oncle de Doublet, Jacques Mifant, lauréat des Palinods, et auteur d'une comédie intitulée : *La Fatale destinée*, citée par Marot dans son Epitre IV, adressée à la duchesse d'Alençon.

2. Il naquit vers 1528 ou 29. Son père était bourgeois de Dieppe; il avait des armoiries et possédait un domaine dans les environs. Sa mère était fille de David Mifant, conseiller du roy et gouverneur de Dieppe. David, traducteur des *Offices* de Cicéron, eut quatre fils, parmi lesquels Jacques, dont parle la note ci-dessus, et Estienne, sieur de Longueville, conseiller clerc au Parlement de Rouen.

et vive peinture dans la xx^e de ses Elegies ¹. S'étant appliqué dès sa plus tendre jeunesse à l'étude des langues Grecque et Latine, il se rendit capable d'en expliquer, d'en traduire même les auteurs les plus difficiles ; et c'est ce qu'il a dit en quelque sorte dans une de ses Elegies, qu'il adresse à Jean Fourdin, son précepteur, dans les lettres humaines :

*Car au laisser de mes noix pueriles
 Tu me reçeus, blanc et vierge tableau,
 Sur qui des lors tes dois habiles
 Menèrent le premier pinceau.
 Tu me montras de quel charme de langue
 Un Arpinois toute Rome enchantoit
 Et de combien forte harangue
 Démosthène un Roy combattoit.*

Ce qu'il apprenoit avec d'autant plus de repos et de tranquillité d'esprit, qu'il étoit fils d'un

1. Le poète décrit la ville telle qu'elle existait alors :

*De chesne dur, salubre maisonnage,
 Voisins du ciel nos logis sont dressés,
 Entaillés de divers ouvrages,
 Peins, battus d'or et lambrissés, etc.*

Cette description est d'autant plus curieuse que le bombardement de 1694 détruisit la ville de fond en comble, si bien que rien n'en est resté. Elle fut tout entière recons-

père assez riche et assez accommodé des biens de la fortune.

Après son cours en étude de Rhetorique et de philosophie, comme il aimoit naturellement le style elegiaque des anciens poètes Grecs et Latins, il voulut essayer si notre langue françoise y pourroit reussir. A cet effet, considerant que la mesure de nos vers françois est plus courte que l'hexamètre et le pentamètre des anciens, et d'ailleurs voiant qu'il est bien malaisé de renfermer un sens entier et parfait dans deux de nos lignes seules, ce que font hûreusement les Grecs et les Latins, dans chacun de leurs beaux distiques, il s'avisa d'une nouvelle composition d'elegies françoises qui étoit, pour chaque distique, de faire de petits quatrains en vers inégaux, et il s'attacha si fort à cette invention nouvelle qu'il en composa de la sorte un livre entier, qui, dans mon sentiment et peut-être dans la verité même, passera tousjours plus

truite sous Louis XIV. Cependant le plan primitif fut conservé. La Grande-Rue fut rebâtie sur l'emplacement de celle dont parle Doublet, et, de nos jours, on se promène encore, comme au xvi^e siècle, sur la belle plage qui s'étend du côté du phare de l'Ailly.

tôt pour un livre d'odes que pour un livre d'elegies dont il porte le nom...

Mais comme les premières productions de ce poète maritime ne sont presque toutes que des poésies amoureuses, en faveur d'une dame qu'il aimoit et qu'il appelloit Sibille ¹, à mesure

1. On ne pénétrera jamais le mystère qui enveloppe l'*unique à ses yeux belle*, cette Sibille qu'il a chantée sous son nom de baptême sans doute; car il déclare, dans son élégie XII, que ce n'était pas un nom supposé. — Des parents plus sensibles aux biens matériels qu'à l'amour du poète, quoi qu'il fût partagé par sa bien-aimée, la marièrent à un riche magistrat de Rouen, un *vieux chicanous* qui la laissa libre au bout de peu d'années. Le poète, demeuré malgré tout fidèle, recommença ses brûlants aveux. Ainsi, dans son élégie XV, il s'adresse à un anneau qu'il offre à sa belle :

*Va-t'en heureux ceste chair blanche ceindre
Que de mes bras bien fier toute ceindrois.*

*Va t'en à ceste beauté joindre
A qui trop mieux je me joindrois.*

*Or sur ton rond par le dehors tu portes
Cest œil d'azur après les siens taillé;
Mais di lui qu'autres mains plus fortes
Le vif semblant m'en ont baillé.*

*Et au dedans de ton cercle ai fait mettre
Un cueur secret que ne cognoisse aucun;
Cache aussi cette breve lettre :*

L'ŒIL A TOUS SOIT, LE CUEUR A UN.

Ces vers gracieux et bien d'autres encore obtinrent-ils le prix qu'ils méritaient? Doublet épousa-t-il sa Sibille?

M. le vicomte de Gaillon ne le croit pas; et pourtant on aimerait à penser que la fidélité du poète fut récompensée

qu'il crût en âge, il s'exerça aussi sur des sujets plus dignes de lui, ce qu'il fit à l'exemple de Platon, lequel, après avoir composé dans sa jeunesse des Epigrammes amoureuses pour Agathon, son favori, traita puis après à plein fond les sciences humaines et divines, et, par-là, s'acquit le nom de sage, voire même de divin. Et certes, c'est ce que fit aussi notre poëte.

En effet, il s'adonna tout à fait à la meditation de la philosophie Platonienne et à la politique de Xenophon, tous deux excellens et fameux disciples de Socrate. Mais encore que notre auteur eut beaucoup de doctrine et qu'il n'écrivit peut-être pas sans genie, si est-ce que sa versification est si contrainte et si dure, et mesme en quelques endroits si barbare, qu'il

S'il ne parle pas de son mariage, c'est que l'union n'était pas encore accomplie quand il publiait ses élégies. Pendant deux ans (car les deuils sont longs et rigoureux en Normandie), le respect dû à la mémoire du défunt époux devait séparer les deux amants. Le poëte s'exila; il alla chercher à Paris la consécration de sa gloire et y faire imprimer ses vers. Mais, le temps expiré, lorsqu'il rentra dans sa patrie, le premier exemplaire de son livre, tout frais encore des presses de Langelier, ne dut-il pas être déposé sur les genoux de sa tendre et bien-aimée SIBILLE ?

paraît bien qu'encore que la poésie françoise fut son amour et ses délices, qu'elle n'étoit pas son talent ordinaire¹. L'amour aveugle qu'il avait pour sa patrie lui faisoit employer indifféremment toutes sortes de mots François et Normands, bons et mauvais, ce qui s'appelle aimer jusqu'aux vices du lieu de sa naissance. Et en disant cela, je n'entends parler que de sa Poësie, car quant à sa prose, je la trouve beaucoup plus exacte et plus pure, soit qu'étant postérieure à ses vers, il eut davantage étudié notre langue, et que, sur ce sujet, il eut eu à Paris quelque conférence avec les maîtres, soit qu'étant né homme il eut eu plus d'inclination au langage

1. Colletet, si indulgent d'habitude pour les plus piètres rimeurs, s'est montré ici d'une sévérité excessive. Si le style de Doublet abonde en inversions souvent un peu forcées, il n'est ni rude ni barbare. On peut lui reprocher une trop servile imitation des tournures grecques et latines. Doublet, pénétré de la lecture des anciens, les traduit ou les copie ; mais il rencontre aussi parfois des expressions pleines de grâce, et même ce parler normand, dont Colletet lui fait un grief, ajoute à ses vers une saveur spéciale, une finesse et une naïveté charmantes.

M. de Gaillon est plus juste quand il dit, dans l'étude dont nous avons déjà parlé, que ses *Elégies* sont écrites « si non dans le style coulant que demande Du Bellay dans son *Illustration de la langue françoise*, au moins avec une certaine élégance dans les bons endroits. »

des hommes qui est la prose, que non pas au langage des Dieux, qui est la belle poésie.

Ses œuvres peuvent être divisées en deux parties, dont la première contient ses Elegies amoureuses, imprimées à Paris, in-4, l'an 1559. Mais pour ce que je suis bien aise que mon lecteur juge après moy du merite de son style, voici le commencement de sa première Elegie :

*Je discouroi mille hautes pensées,
Et ja mes mos rien qu'enflé ne sonnoient :
Iliades et Odissées
En mes mains nuit et jour tournoient.
Pour entonner par mesures égales,
Sur un vers grave et d'héroïque pois,
Ces cheres victoires navales
De nos demi-brulés Dieppoyoys.
Mes cousins mors et mon ébrassé¹ frere
Ja bien avant au combat m'avoient mis,
Et la muse, non trop contraire,
Mille clairons m'avoit promis.*

1. Il est regrettable que le mot *ébrassé*, bien plus expressif que *manchot*, n'ait pas été adopté.

Le frère de Doublet, son *ébrassé frère*, avait probablement pour parrain son grand-père, David Mifant, dont il portait le prénom.

*Tout alloit bien : Amour s'en prit à rire
Et de mes vers, qu'égaus il vit marcher,
Leur coupant un pié sans mot dire,
Toute une moitié fit clocher.*

Le reste va du même air et fait fort bien paroître en plusieurs endroits, par l'emploi des fables et des histoires anciennes et modernes, qu'il avoit bien lu les bons livres et qu'il n'étoit pas ignorant des affaires de son tems. Ainsi, quelque aversion que j'aie de la dureté de son style, je ne laisse pas que de croire que la lecture de ses écrits ne sera pas infructueuse à ceux qui brûlent du désir d'apprendre quelque chose.

Ces Elegies sont suivies de quelques Epigrammes, qu'il traduisit en françois des anciens auteurs Grecs et Latins, mais qui me semblent bien éloignées de la grace qu'elles ont en leur langue naturelle.

La seconde partie de ses œuvres, imprimée à Paris, l'an 1582, contient quelques versions en prose françoise de plusieurs traités de Xenophon, comme les quatre livres des paroles mémorables de l'antique Socrate, qui est le vrai titre de leur original, ce qu'il appelle, contre leur vrai titre et je ne sçais sur quel fonde-

ment, les memoires de Xenophon ; la bien hûreuse mort de Cyrus l'ainé, extraite du huitième livre de la Cyropédie, et quelques autres.

Il vivoit encore en l'an 1582, assez âgé, ce que je conjecture de ce qu'il dit dans une de ses Elegies, imprimée dès l'an 1559, où il se plaint que déjà ses cheveux se mêloient et commençoient à grisonner.

Antoine Du Verdier, La Croix Du Maine et Draude l'ont nommé dans leurs bibliothèques. Et l'auteur de l'Art poétique françois¹, dans son second livre, le met au nombre des beaux esprits de son siècle, qu'il juge capables de reprendre les mœurs corrompues par de doctes satyres ; ce qu'il dit en termes un peu embarrassés :

*Si Doublet, animé de Jumel² qui préside
Sçavant au Parlement de nostre gent Druide,
Met ses beaux vers au jour, nous enseignant, moraux,
Soit en dueil soit en joie, à se porter égaux.....*

1. Vauquelin de Lafresnaye, page 66 de ses diverses poésies. Caen, Macé, 1605, in-8°.

2. Pierre le Jumel, sieur de Lisores, homme fort lettré, président au Parlement de Rouen en 1571. Il était d'une famille considérable de l'élection de Pont-l'Évêque.

J'ajoute à tout ce que j'ay dit de lui, que j'infererois volontiers de ces vers suivants, de sa façon (Elegie XIX), qu'il faisoit profession de la religion reformée :

*Tant qu'aura France une chrestienne teste,
Tant y vivront les Psalmes de Cahors.*

Car à quoy bon tant louer le bon Marot sur cet article de ses psaumes Huguenots, s'il n'étoit de son parti mesme ou en quelque sorte fauteur de l'hérésie.

Guillaume COLLETET.

Le bon Colletet juge un peu à la légère.

Ces vers ne me paraissent rien prouver, sinon une vive admiration pour les vers de Clément Marot, dont les psaumes étaient encore dans leur nouveauté. — D'ailleurs, si l'on en croit J.-A. Guyot, qui, au tome I^{er}, page 326, du Moreri des Normands, manuscrit faisant partie du fonds Martinville à la bibliothèque de Rouen, dit quelques mots de Doublet, il *serait*

mort Cordelier. Enfin, il a fait lui-même sa profession de foi dans sa XVI^e élégie :

*Car dévôt suis et la dime sans faute
De tous mes fruits nostre curé reçoit ;
Et n'est feste basse ni haute.
Dont le jour chommé ne me soit.*

Une déclaration aussi formelle exclut tout soupçon d'hétérodoxie.





LE CAPITAINE LASPHRISE

(1555-1600)



Le capitaine Lasphrise pourrait à bon droit être classé parmi les originaux du temps passé. C'est en effet une des figures poétiques les plus accentuées du xvi^e siècle. Par malheur pour lui, il *jouit* en même temps d'une réputation détestable. C'est un coureur, un vicieux, un débauché, et il s'en vante avec une rare effronterie :

*J'ay dans le champ Manceau mes premières amours...
En ma chère Touraine une nymphe m'admire ;
Sous l'air parisien on m'aspire toujours ;
En Bourgogne un bel œil, lumière aux doux secours,
Favorise mon cœur que ce vainqueur desire.*

Et ce n'est là qu'un de ses aveux les plus anodins. L'abbé Goujet, ce grand aristarque de nos vieux poètes l'a jugé et condamné. Comme le roi Balthazar, il a été pesé et il a été trouvé trop *léger*. En effet, la légèreté de conduite et de langage, c'est là ce qu'on a de grave à lui reprocher. Heureusement le bon abbé Goujet n'était pas un Torquemada : il ne brûlait pas ceux qu'il condamnait ; car tous les chanteurs d'élégies et de sonnets qu'il a doctement analysés et vertueusement proscrits, tous ces poètes amoureux qui lui ont appartenu, enrichissent aujourd'hui la Bibliothèque de Versailles.

Heureusement encore pour Lasphrise, d'autres appréciateurs ont été moins sévères, j'oserai dire plus justes. Ils lui reconnaissent de la verve, du talent et une certaine allure délibérée. Cela donne à sa poésie un caractère martial et gaulois qui ne messied point à ce gascon Tourangeau.

Ne lisez point les pages où il se lance dans la poésie métaphysique et distille le sentiment. Son style y est tout aussi alambiqué que celui de n'importe quel *Pétrarquiseur* à la suite de Ronsard. Ne pouvant s'approprier le génie

du chef d'école, les disciples prenaient à tâche d'exagérer ses défauts. Mais quand Lasphrise s'abandonne à lui-même, il n'a besoin, pour plaire, d'emprunter le style ni l'esprit de personne. Il n'est pas toujours correct; il affecte même de ne pas l'être, et choisit exprès le terme qui exprime le plus brutalement sa pensée. Chez lui, il n'est pas nécessaire de lire entre les lignes. Loin d'éviter une gaillardise, il l'aborde de front et vous la lâche tout à trac. Pas plus que l'*unique Rabelais*, comme il l'appelle, il ne mâchera le mot qui sort, tel qu'un trait d'arbalète, de ses lèvres arquées par le rire, à travers ses moustaches blondes, avant que l'on ait songé à s'en effaroucher, tant il sait mettre de soldatesque franchise sur son visage ouvert et de malicieuse gaîté dans ses yeux étincelants. Écoutez, par exemple, ce sonnet qui me tombe sous la main. Quoique la morale en soit passablement épicurienne, il se peut dire sans blesser personne :

*O qu'il est doux le plaisant jeu d'aimer !
Qui eust pensé une telle délice ?
Si c'est cela que l'on appelle vice,
Le vice ainsi joye se peut nommer.*

*Il falloit donc le faire plus amer,
Chagrin, pleurant, mauvais, plein d'artifice ;
Non gay, riant, naturel, sans malice,
Comme est l'amour qui me fait enflammer.*

*Si le vice est d'avoir douce allégresse,
La vertu donc est pleine de tristesse :
Chaque chose a sa contrariété.*

*Si Vertu pleure et que le Vice rie,
Le philosophe est gonflé de folie ;
Car rire duist à nostre humanité.*

Marc de Papillon naquit vers 1555, près d'Amboise, dans le petit fief de Lasphrise, qui appartenait à sa famille et dont il prit le nom. Il avait un frère aîné, Jean de Papillon, Escuyer, sieur du Puy de la Source, qui fut tué devant Orléans, et une sœur, Geneviève, qui mourut en couches. Il n'était encore âgé que de quatre ans lorsqu'il perdit son père, N. de Papillon, sieur de Vauberault. Il semble avoir conservé beaucoup plus longtemps sa mère, Marie du Plessis-Prevost, sœur du poète P. du Plessis-Prevost, de qui les œuvres de Lasphrise contiennent plusieurs pièces.

Il semble qu'avec la mort la mauvaise fortune soit entrée dans cette famille privée de son chef.

A douze ou quinze ans, le jeune Lasphrise fut contraint d'embrasser la carrière des armes. Lui-même a pris soin de consigner ces détails çà et là dans ses poésies; mais ce dont il se vante aussi beaucoup trop pour qu'on puisse le croire, c'est qu'il n'aurait plus désormais ouvert un livre :

*Puis si quelqu'un te dict que mes beaux vers françois
Nont esté faicts sans art, que je lis quelquefois,
Respons, pour m'approuver, que ma bibliothèque
Est un ratelier d'arme, où de jour en jour presque
Si le ciel ne larmoye et si je suis dispos,
Je pren mon escopette et m'exerce à propos;
Que je regrette fort de n'avoir la nature
Comme tant de sçavants enclins à la lecture...*

Il fait, ce me semble, parade d'une ignorance démentie par ses propres écrits; car il connaissait évidemment le latin, l'italien, le grec peut-être; il possédait la mythologie et l'histoire. C'est ainsi qu'autre part il fait le fanfaron de vice; tandis que son bon cœur et son excellent naturel éclatent comme en dépit de lui-même :

*Heureux ceux-là qui n'aiment rien!
Ils ne sont sujets aux traverses,
Aux ennuis, aux peines diverses
Que souffrent ceux qui aiment bien...*

*Leurs cœurs ne sont d'amour glacés ;
Les pleurs ne baignent leur visage ;
Perdissent-ils tout leur lignage,
Ils chantent pour les trespasés !...*

*Non ! cet heur est un triste sort ;
Car, sans l'amour qui nous enflamme,
On n'a ni cœur, ni sens, ni âme ;
Et ceste vie est une mort !*

Nous n'essaierons pas de suivre Lasphrise dans toutes ses garnisons, dans tous ses combats, où il aurait dû, dit-il, obtenir de la fortune et de la gloire :

*Car si l'artisan a du gaing de son ouvrage,
Je devrois, avancé, paroistre opulemment.
Vous m'en estes tesmoings rencontre de Dormant,
Où je fus veu tuant, en pourpoint, pesle-mesle ;
Le Vernay, Vimorç, fossé de la Rochelle,
Vous monde d'escarmouche, assauts de Lusignan,
Danfrons, Saint-Lô, Brouage et Fontenay, Maran,
Sainte, Mesle, la Meure et villes dauphinoises,
La Gascogne et Thetis, vous honorables noises,
Et vous, cent mille hazards par miracle passez,
Qui m'ont souvent faict mettre au rang des trespassez.*

On voit qu'il servit non-seulement sur terre, mais aussi sur mer, où, pendant une année, il

navigua le long des côtes d'Europe, d'Asie et d'Afrique. Par malheur, il ne nous a pas conservé le récit de ses campagnes, qui eussent offert un vif intérêt; force nous est de borner cette étude à sa vie de poète et d'amoureux.

A vingt ans, il tenait garnison au Mans, lorsqu'il entendit, dans la chapelle d'un couvent de Bénédictines, qu'il appelle Le Pré, une voix qui lui alla au cœur. Bientôt il sut que c'était la voix d'une novice, qu'il parvint à voir, à connaître, l'accès des couvents étant alors plus facile qu'aujourd'hui. Depuis ce moment et pendant une dizaine d'années, ce fut un déluge incessant de sonnets, d'élégies, de chansons, de poulets d'amour, afin d'engager celle qu'il avait surnommée Théophile à quitter son cloître. « C'est la vraie amitié », lui disait-il, en apprenant qu'elle allait prononcer ses vœux,

..... *C'est la vraie amitié,*

*Qui me faict vous escrire, ayant sceu qu'estes preste
De faire à vostre dam ceste mortelle feste.*

*Lisez bien, je vous prie, avant que d'espouser
Ce fard religieux, qui vous fait abuser.*

*Vrayment, si vous trouvez en la sainte Escriture
Qu'on doive vivre ainsi dans une prison dure,*

*Je me condamnerais ; mais Dieu veut autrement ,
 Il veut estre prié d'un chacun librement.
 Que nous servent les biens, dictes, je vous supplie,
 Si ce n'est pour passer joyeusement la vie ?
 Dieu les a ordonnez à ceste intention,
 Et, si beaucoup avoient vostre religion,
 Pour néant nous aurions tant de biens en ce monde ;
 Or doncques désormais nagez sur une autre onde.
 Croyez-moi, Théophile, et n'ayez point de peur ;
 Hommagez l'amour grand, du grand monde vainqueur.
 Le temps ameine tout et mine toutes choses ;
 On ne trouve tousjours les odorantes roses ;
 Tandis que la saison est belle à les cueillir,
 Mandez-moi que j'y aille... et j'irai sans faillir.*

Je crois que ses intentions étaient pures ; mais ses instances et ses belles raisons furent sans pouvoir. Pendant que les hasards de la guerre le tenaient éloigné du Mans, Théophile prononça ses vœux. Il ne lui restait plus qu'à pleurer son amour brisé ; mais il ne craignit toutefois pas de révéler dans deux sonnets acrostiches le nom de l'inexorable beauté dont le Dieu jaloux avait fait son épouse. Elle se nommait Renée Le Poulchre et tenait sans doute à la famille de François Le Poulchre de la Motte-Messemé, qui a raconté dans un volume

de poésies intitulé : *les Honnestes loisirs*, la part qu'il a prise à l'histoire de son temps. (*Les Sept livres des honnestes loisirs*, etc., Paris, Orly, 1587, in-12 de 12 feuillets préliminaires, puis un second titre différent du premier et 288 feuillets chiffrés.)

Les amours de Théophile sont le début du poète. Ils sont plus faibles et moins brûlants que l'*Amour passionnée de Noémie*. Cette flamme, moins chaste que la première, avait pour objet une dame noble, qui demeurait en Bourgogne, mariée à un vieil époux fort incapable d'apprécier une femme jeune, ardente et passionnée. D'après certains indices, elle était un peu parente de Lasphrise, ce qui explique son admission chez elle et le rapide succès de ses amours. Il en dépeint avec un réalisme qui n'est pas sans poésie tous les désirs, toutes les espérances, toutes les ivresses. Ces descriptions voluptueuses, ces cris de passion dévorante sont le triomphe de Lasphrise; par malheur, il voile trop peu ses tableaux pour qu'il soit possible de les exposer à tous les yeux.

La Délice d'Amour, qui vient ensuite, est un idéal fort peu platonique du parfait amant et de

la parfaite amante, tels que les comprenait Lasphrise. Peut-être y faut-il voir un double portrait à la plume de lui-même et de sa Noémie ? Le galant capitaine s'est montré plus discret, et c'était son devoir, au sujet de sa Noémie que de sa Théophile. Son vrai nom n'a pas été révélé. On trouve, toutefois, jeté comme au hasard parmi les diverses poésies, un double acrostiche, où le nom d'Esther de Rochefort se marie à celui de Marc Papillon. Les Rochefort, ainsi que Noémie, sont de Bourgogne ; Esther, ainsi que Noémie est un nom biblique ; mais il faudrait de plus fortes raisons pour appuyer une conjecture qui n'a, du reste, aucune importance.

Voici deux fois que nous signalons des acrostiches dans les œuvres de Lasphrise. Il s'y amuse, en effet, ainsi qu'aux anagrammes et à d'autres jeux d'esprit alors à la mode.

C'est ainsi qu'il enveloppe dans des anagrammes et des allusions indéchiffrables aujourd'hui les noms des personnages d'une pièce assez étendue, qu'il appelle la *Nouvelle inconnue de 1579*. C'est une entrevue amoureuse entre deux personnages de la Cour : Herosfleur et Cardiamé.

J'ai cru deviner que la scène se passait dans le parc de Saint-Maur. Cela pourrait offrir quelque intérêt historique si les noms étaient connus.

Ses *Énigmes* et son *Allusion* roulent sur des deux de mots fort gaillards en général.

Ailleurs, il compose des vers en langue incon nue, dont il ne donne la clé qu'à sa *mignonne aux yeux doux*.

Un jour il lui prend fantaisie d'écrire un sonnet monosyllabique :

*Long temps y a que je me dy fort sien
Et je n'en ay que fers, que feu au cœur ;
Mais, las ! je crains ; par ma foy, j'en ai peur, etc.*

Plus loin j'en trouve un autre en authentique langage soudardant, du même style que le Jobelin de Villon :

*Accipant du marpant la galière pourrie
Grivolant porte-flambe enfle le trimart,
Mais en dépit de Gille, ô gueux, ton girouart,
A la mette on mettra ta biotte conie.*

A l'aide du Dictionnaire d'argot de Francisque Michel, et d'autres vocabulaires de ce jargon, il

n'est pas impossible de trouver un sens à ces vers, sans se piquer de savoir *dévider le jar* :

*Fuis du badaud l'ignoble paresse ;
Soldat porte-flamberge, enfile ton chemin !
Mais en dépit de ta finesse et de ta beauté, pauvre diable
[que tu es,
Ta carcasse ira pourrir dans un trou.*

Enfin, dans un autre sonnet, il s'attache à placer dans chaque vers le mot *cousin* et ses dérivés :

*Cousinons la cousine ; elle est cointe et jolie.
Elle aime à cousiner et ne dédaigne en rien
Le cousin cousinant, qui la cousine bien ;
En si beau cousinage un cousin ne s'ennuie.*

*Ce n'est que sucre et miel ; ce n'est qu'humble entretien,
Tant qu'il peut cousiner la cousine s'amie.
Cousinons donc, cousins, etc.*

Une série d'épithètes sur ses parents et ses amis, curieuse au point de vue historique, nous a fourni beaucoup des éléments de cette notice.

La *Nouvelle Tragicomique*, comédie assez vive et amusante, a été reproduite dans la Bi-

bliothèque elzévirienne (ancien Théâtre-Français, t. VII). On trouve dans cette saynette une situation assez graveleuse, mais des plus comiques. Griffon, l'avocat, s'est chargé d'arrêter un voleur, qu'il finit par trouver dans une chambre d'auberge en conversation intime avec une dame. On enfonce la porte; Griffon se voit en face du voleur... et de sa propre femme. Il ne pense plus à l'arrestation, mais à son accident; il reproche au voleur de ravir *l'honneur des dames*.

Le larron, sans déconcerter, répond fièrement :

*Griffon, pour mon argent je fais la cour aux femmes;
Je ne les prends par force, et si ne m'enquiers pas
Si sont femmes d'huissiers ou femmes d'avocats!...*

Là-dessus, au milieu de la stupéfaction générale, il dégringole l'escalier, enfourche le bidet de l'avocat... et court encore.

En général ces rimes légères, écrites au corps de garde, ne sont pas destinées à l'édification des fidèles; mais le volume se termine de la façon la plus irréprochable par des poésies

chrétiennes, au nombre desquelles : le *Cantique des trois Enfants dans la fournaise*, les *Paraphrases du Pater* et de l'*Ave Maria*, enfin une oraison pour dire en mourant.

Si ces dernières pièces manquent un peu d'élan, il faut considérer que l'auteur les composa pendant une grave maladie à laquelle il ne semble pas avoir longtemps survécu.

Cependant, il ne dépassait point l'âge où l'homme conserve encore toute sa vigueur. Il avait quarante-quatre ans à peine lorsqu'il publia la seconde édition de ses poésies. Mais aussi, depuis l'âge de quinze ans, il menait la rude existence du soldat, et avait porté l'épée à travers toutes les guerres civiles qui avaient ensanglanté la France. Couvert de blessures, il était en outre perdu de goutte et de rhumatismes, que l'amour passionné de Noémie et autres aventures de garnison n'avaient pas peu contribué à augmenter. Retiré dans son petit fief de Lasphrise, le vieux loup s'était fait ermite, sinon de son plein gré, du moins avec une entière résignation. Soldat des Valois, fervent catholique, ce qui, dans ces temps de perversité, s'alliait parfaitement avec les plus pro-



Alonso emp. e Huastepulco. s. Xviii

fanés amours, il réclamait en vain à Henri IV l'arriéré de sa solde de capitaine. Le roi huguenot, peu généreux pour ses plus dévoués partisans, faisait la sourde oreille aux doléances du vieux ligueur.

Ce n'était pas pour lui seul que Marc de Papillon redoublait d'instances. Il avait recueilli dans son manoir un fruit de je ne sais quelles amours, une fille à lui qui s'appelait Marguerite. Il a écrit pour elle le désaveu du fléau féminin et une pièce assez touchante, les *Regrets de Philasser* (anagramme de Lasphrise). Marguerite semble avoir été pour lui une garde-malade dévouée en ces années de souffrances, pendant lesquelles il réunit et publia ses vers sous le titre de : *Les premières Œuvres poétiques du Capitaine Lasphrise*, à Cesar-Monsieur (Paris, J. Gesselin, 1597, in-12 de 14 feuillets préliminaires et 612 pages). Le privilège, donné à Rouen, est du dernier de janvier 1597. Il est suivi d'un beau portrait finement gravé par Thomas de Leu, représentant en buste le capitaine, cuirassé, tenant de la main droite son épée haute, enlacée de palmes et de lauriers, de l'autre s'appuyant sur son casque environné

de myrtes et de charmes, ainsi qu'il le lui dit lui-même en ce quatrain :

*Le Paladin heureux couronnera son chef
De palmes, de lauriers, de myrtes et de charmes :
Il me suffit qu'ils soient à l'entour de mes armes,
N'ayant eu pour tous biens qu'honorable meschef.*

Ce premier recueil eut beaucoup de succès. Il fut même contrefait à Rouen, ainsi qu'il est dit page 468 de la seconde édition :

*Et toi, ô Rouannois docte
Qui, pour trop aimer sa note.
Le privilège as faussé...*

Remarquons, en passant, qu'on prononçait vraisemblablement alors *dotte*, à l'italienne, et non *docte*, en faisant sonner le *c* comme on fait aujourd'hui. Quoi qu'il en soit, la contrefaçon dont il s'agit semble être, jusqu'à présent, inconnue aux bibliographes.

Au bout de deux ans, une seconde édition devint nécessaire. Elle parut presque sous le même titre : *Les premières Œuvres poétiques du Capitaine Lasphrise*, reveues et augmentées par l'auteur, à très-illustre et très-excellent

prince Cæsar de Bourbon, duc de Vendosme, gouverneur des pays de Bretagne et Lyonnais. (Paris, J. Gesselin, 1598, in-12 de 18 feuillets préliminaires, dont un blanc, et 683 pages.) Le privilège est celui de la première édition; l'achevé d'imprimer est du 25 novembre 1599. Le même portrait de Th. de Leu s'y trouve au verso du 17^e feuillet préliminaire, et, dans quelques exemplaires, il est répété à la page 440.

Cette réimpression contient plus de pièces que la première édition; mais elle n'offre ni retranchements ni corrections de quelque importance. Lasphrise était un poète de premier jet, et, quand il avait écrit un sonnet ou une chanson, plutôt que de les corriger, il préférait en écrire d'autres.

On a publié, en 1870, à Turin, chez Gay et fils, éditeurs : *Les Gaillardes* poésies du capitaine Lasphrise (1 vol. in-12 de XX et 310 pages). C'est un choix des poésies les plus caractéristiques du galant capitaine. Il n'a été imprimé qu'à cent exemplaires.

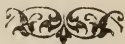
Je trouve, dans les poètes français, depuis le xii^e siècle jusqu'à Malherbe (Paris, Crapelet,

1824, 6 vol. in-8), t. VI, p. 40, cette mention :

« Un éditeur, qui ne s'est désigné que par ces trois initiales, J. B. Q., fit paraître un second recueil des poésies de Papillon (Lyon, 1600, in-8). Ce second recueil renferme cinquante-six stances sur l'amour conjugal et sur le mariage de Henri IV avec Marie de Médicis, plus quatre sonnets au Roi et à la Reine. »

Il y a là une erreur d'attribution causée par une phrase mal comprise de l'abbé Goujet, et c'est le sieur J. B. Q. qui est l'auteur du recueil en question. (Voyez *Bibliothèque Française*, t. XV, p. 21.)

Je crois qu'on n'a plus entendu parler du capitaine Lasphrise et qu'il n'a rien publié depuis la fin de l'année 1599. Il est donc présumable que s'il vit commencer le xvii^e siècle, il ne tarda guère à succomber à ses infirmités, laissant sa fille Marguerite dans une position assez délicate vis-à-vis d'héritiers avides de recueillir sa succession, si peu opulente qu'elle pût être.





VAUQUELIN DE LA FRESNAIE

POÈTE NORMAND

(1536-1608)



LE milieu du xvi^e siècle fut comme le printemps de la renaissance littéraire en France. Il y eut, à cette époque, entre les guerres d'Italie qui se calmaient et les discordes civiles qui allaient commencer, un intervalle de respiration et d'apaisement, pendant lequel toute l'activité de la nation se reporta sur les sciences, les arts et surtout la poésie. Les germes semés par François I^{er} se développèrent tout à coup avec une rapide effe-

vescence, sous le sceptre si fatalement brisé de son successeur.

Tandis que les châteaux d'Anet, de Chenonceau, de Chambord, de Madrid sortaient de terre comme par enchantement, Marguerite de Navarre écrivait ses contes, Marguerite de Savoie protégeait Ronsard et la Pléiade ; enfin, Catherine, la jeune épouse du roi, amenait à la cour de Henry II la galanterie, la politesse, l'astuce, les élégances, la littérature, les richesses artistiques, toutes les séductions et tous les vices de la cour des Médicis.

Le centre de ce merveilleux rayonnement n'était pas, ainsi que de nos jours, fixé dans Paris. Le dispensateur de toutes les gloires, le roi de France, n'habitait pas toujours sa capitale. Le Rhin avait été le fleuve de Charlemagne, la Seine devait être celui des Bourbons ; la Loire était le fleuve des Valois. Que de demeures jadis royales couronnent encore ses rives ! Que de villes, où le souvenir des Valois est encore écrit en lettres d'or ou de sang, se mirent dans ses eaux brillantes et perfides !

Vivre sur les bords de ce beau fleuve, ou du moins se rapprocher de la Touraine, ce jardin

de la France, était alors l'objet des ambitions de la jeunesse lettrée. Aussi, dès qu'ils avaient achevé leurs études dans quelque grande université, ceux qui se destinaient à la science du droit, au lieu de tendre, comme aujourd'hui, vers Paris, convergeaient-ils vers le riche pays qu'arrose la Loire. Ceux du Sud-Est accouraient à Bourges, ceux du Nord-Ouest accouraient à Poitiers. Mais Bourges était une ville aussi sévère que savante, Bourges s'endormait dans les calmes plaines du Berry; Poitiers participait à la gaieté tourangelle. C'était la ville des bons vins, des joyeuses parties, des chansons, de la poésie, des belles filles et des faciles amours.

C'était de Poitiers que sortait du Bellay, lorsqu'il rencontra Ronsard dans une hôtellerie. Baïf y venait avec Jacques Tahureau, lorsqu'ils étaient l'un et l'autre épris des deux sœurs, les demoiselles de Gennes; et c'est à Poitiers que le poète manceau imprima ses *Mignardises amoureuses*. Jacques Tahureau, jeune et brillant cavalier, après de solides études, avait parcouru l'Italie, à moitié soldat, à moitié voyageur; il en avait rapporté de charmantes inspi-

rations, et sa présence motivait la formation d'un cénacle, où il était plus question de Virgile, d'Horace, de Pétrarque surtout, que de Papien ou de Barthole. Là se rencontraient, avec Baïf, Nicolas Denisot, Sainte-Marthe, Guillaume Bouchet, Pierre Paschal, la Péruse, du Bellay et d'autres moins connus. Avec quel enthousiasme durent être reçus, dans cette société, trois jeunes Normands : Charles Toutain, Raphaël Grimoult et Jean Vauquelin de la Fresnaie, originaires de Falaise ou des environs, qui, après avoir achevé leurs humanités à Paris, venaient étudier le droit à Poitiers.

C'était en 1554; le jeune Vauquelin, né en 1536, au château de la Fresnaie-au-Sauvage¹, près de Falaise, avait alors dix-huit ans. Bien qu'il fût de bonne et antique noblesse, il n'était pas riche, car son père, mort à trente ans, lieutenant de gens d'armes sous le maréchal d'Annebaut, n'avait guère laissé que des dettes à sa veuve, Barbe de Boislicheusse, qui avait eu grand'peine à les acquitter. Fils unique,

1. Le nom de ce château a été écrit, par Jean Vauquelin et les siens, tantôt la Fresnaye, la Fresnaie, et même la Fresnée dans le texte des *Foresteries*.

seul souci de sa mère, il a passé son enfance auprès d'elle, dans cette solitude de la Fresnaie-au-Sauvage, vers laquelle il devait sans cesse revenir avec amour ; qui lui inspira, pour toute sa vie, le goût des champs, le sentiment de la nature et un penchant pour la poésie pastorale ou bucolique.

Tandis qu'il parachevait ses études classiques, il avait longtemps hésité entre le parti des armes, qu'avait suivi son père, la cour, où les hommes de talent pouvaient faire un chemin rapide, et la robe, qui lui ouvrait une carrière studieuse et tranquille, sous les auspices de son oncle, Guillaume Vauquelin, avocat général au parlement de Rouen. Ce fut la magistrature qu'il choisit ; mais il n'obéissait en réalité qu'à la voix de la Muse. Le droit n'était qu'un prétexte. Dès que la leçon du professeur ne le retenait plus dans Poitiers, les rives verdoyantes du Clain, les solitudes du mont Joubert l'attiraient. Tantôt il y entraînait ses amis, tantôt il y errait solitaire et couvrait de lignes inégales les marges de son digeste ; et ces lignes n'étaient point des notes sur le droit, mais des pastorales où ses amis figuraient comme acteurs. *Sanmar*, c'était

Sainte-Marthe; *Carlet*, Charles Toutain; *Sauvaget*, c'était lui-même, qui se donnait le nom de sa chère *Fresnaie-au-Sauvage*.

De quoi peuvent s'entretenir des bergers, si ce n'est de leurs amours? Et *Sauvaget* chantait sa *Myrtine*. A quelle jeune Poitevine avait-il donné ce nom gracieux? Était-ce, comme il le prétendit plus tard, une *Iris en l'air*, une beauté idéale? Bien qu'il l'ait affirmé depuis, pour calmer la jalousie de celle qu'il chanta ensuite sous le nom de Philis, et qui devint sa femme, on ne peut douter qu'elle ait véritablement existé. — Ainsi, dans ses *Idyllies*, il parle d'elle, non point comme d'une fiction, mais comme d'une réalité :

*Après qu'épris de Philis j'eus été,
Et que j'avoy ia Myrtine quitté;
Car franchement certes je le confesse,
Que tant que j'eu Myrtine pour maîtresse,
Espoir n'avoy de liberté, ni soin
De mon ménage, à mon plus grand besoin*¹.

Plus loin se trouvent deux épitaphes qui sont consacrées à Myrtine. Voici la seconde :

Bien que je sois Myrtine, hélas!

1. *Idyllies*, p. 532.

*La mort ne me pardonne pas ;
Mais froide icy suis estendue,
Et si n'est aucun toutefois,
Qui veuille ore apporter du bois
A la flamme que j'ai perdue ¹.*

Je ne crois pas que la licence poétique puisse aller jusqu'à des vers de ce genre à propos d'un personnage fictif ².

Réelle ou non, Myrtine eut l'art de plaire à la poétique assemblée. Chacun à l'envi prodigua ses sonnets les plus élogieux au poète de dix-neuf ans. Enguilbert de Marnef l'imprima, et les deux premiers livres des *Foresteries de J. Vauquelin de la Fresnaie*, dédiés à M. du Val, évêque de Séez, dont l'auteur était le diocésain, parurent à Poitiers, l'an 1555, en un volume in-8°, chez les de Marnefz et Bouchetz frères.

Le livre fut loué, prôné, porté aux nues ; mais probablement, alors comme aujourd'hui, les jeunes auteurs ne faisaient pas leurs frais, et,

1. Diverses poésies, p. 661.

2. M. Achille Genty va plus loin encore. Il affirme, dans son *Introduction à l'Art poétique de Vauquelin* (Paris, 1862, in-16), que Myrtine et Philis ne sont, à ses yeux, qu'une seule et même personne.

s'il faut en croire ses biographes, lorsqu'il rentra sous le toit maternel, chargé de son bagage littéraire, il ne reçut, au lieu des éloges qu'il attendait, qu'une grave réprimande de sa mère, courroucée de voir que son fils avait perdu son temps, et ne lui rapportait, en guise de diplôme, que des vers, dont il fallait payer l'impression.

Vauquelin parle, en effet, dans ses diverses poésies, d'une dure reprise qu'il aurait soufferte¹. Est-ce bien une réprimande ? ou ne serait-ce pas plutôt la reprise d'une infantine passion, que les faciles amours du Poitou lui avaient fait oublier ? C'est ce que j'inclinerais à croire. Tout petit, et comme il le dit lui-même :

*Quand a peine il pouvoit atteindre
Aux plus basses branches des bois*².

il trouvait dans le voisinage, pour camarades de jeux, les nombreux enfants de Charles de Bourgueville, sieur de Bras et de Brucourt, lieutenant général au bailliage de Caen, auteur des *Recherches et Antiquités de la Neustrie*. Sa compagne préférée, la Chloé de ce Daphnis nor-

1. *Satyres*, p. 188.

2. *Idyllie* 25, p. 447.

mand, était la petite Anne de Bourgueville, un peu plus jeune que lui. Quand il revint à la Fresnaie, il fut tout étonné de retrouver une belle jeune fille en place de cette petite *garcette*, pour laquelle il cueillait des *noisilles* dans les taillis des environs. Elle ne l'avait pas oublié non plus, quoiqu'elle ne fît guère mine de le reconnaître et encore moins de l'aimer. Cette *dure reprise*, dont il parle, fut donc le renouvellement de ses amours enfantins. Les plaisirs de Poitiers, les galanteries des bords du Clain, tout disparut pour lui. Les vers à Myrtine, les *Foresteries* qui devaient être sa gloire, il eût bien voulu les replonger dans le néant, et si jamais lui-même ou les siens eurent la pensée, comme Segrais l'a dit dans ses Mémoires, de détruire l'un de ses ouvrages, ce furent ces malencontreuses *Foresteries*, qui venaient contrarier ses renaissantes amours; ces *Foresteries*, dont on ne connaît guère que trois ou quatre spécimens, plutôt que ses poésies diverses, dont on pourrait citer vingt-cinq ou trente exemplaires bien complets, sans compter ceux dont on a arraché quelques pages d'une tendresse un peu trop naïve.

Quoi qu'il en soit de cette proscription, le livre méritait-il les dédains de son auteur? Oui, s'il fallait en croire l'abbé Goujet ¹, qui, en sa qualité d'ecclésiastique, traitait volontiers de *platitudes* et de *puérités* tous les vers consacrés aux amours. La plupart des autres biographes n'en ont rien dit, ou en ont parlé sans l'avoir lu. Le baron Jérôme Pichon a seul donné, sur les *Foresteries*, un avis parfaitement motivé ².

« Ce recueil, dit-il, a toujours été traité assez
 « légèrement par les personnes qui ont parlé de
 « Vauquelin, et lui-même en a pu être la cause,
 « à raison du peu de cas qu'il a semblé faire
 « ensuite de ses premières productions. Il s'ac-
 « cuse, en effet, d'avoir cueilli ses fruits hors de
 « saison et d'avoir, *aveuglé de son amour pa-*
 « *ternel*, fait voir la lumière à ses vers *encore*
 « *sans yeux et sans pieds*. Les bibliographes qui

1. Bibliothèque française, t. XIV, p. 78 et suiv.

2. Voy. les notices biographiques et littéraires du baron J. Pichon sur Vauquelin de la Fresnaie et Vauquelin des Yveteaux, dans le *Bulletin du Bibliophile*, 7^e série, p. 509 et suivantes (Paris, Techener, 1845 et 1846, in-8.) C'est ce qui a été écrit de meilleur et de plus complet sur ces deux hommes remarquables.

« ont lu ou parcouru le gros volume de ses
« œuvres se sont tenus pour avertis, et se sont
« bornés à donner, sur ce recueil, l'opinion
« même de son auteur. Si cependant on lit les
« *Forèsteries*, non plus comme Vauquelin a
« pu les relire quarante ou cinquante ans après
« les avoir composées, c'est-à-dire préoccupé
« des changements profonds que Malherbe et
« son école naissante avaient introduits dans la
« poésie française, mais en prenant la langue et
« la littérature au point où elles étaient en 1555;
« si l'on ajoute à cette considération celle de
« l'âge de l'auteur, les *Forèsteries* ne paraîtront
« certainement pas dignes de mépris. On y
« reprendra l'abus des diminutifs, dont pres-
« que tous les poètes amoureux de cette épo-
« que ont usé sans mesure, et dont le gra-
« cieux Remy Belleau s'est tant servi dans ses
« *Bergeries*. On y verra, comme dans les idylles
« de Ronsard, des bergers désignés par des
« noms qui nous paraissent ridicules aujour-
« d'hui; mais, en revanche, on y trouvera du
« feu et un génie poétique qui ne se retrouve
« guère dans les poésies sérieuses du même
« auteur, c'est-à-dire dans son *Art poéti-*

« que et ses Satyres. C'est qu'en effet :
« *Doux sont les fruits d'été ; mais douce est la saison*
« *Où moins nous connoissons le fond de la raison*¹. »

Il me semble que tout homme de goût doit se rallier à l'opinion d'un écrivain [aussi compétent que le président de la Société des Bibliophiles français.

Les lecteurs des *Foresteries* respireront, comme lui, dans ces vers d'un jeune homme de dix-huit ans, une fraîcheur, un charme, une naïveté d'impression et surtout un sentiment vrai de la nature. Les poésies pastorales de Théocrite, de Bion, de Virgile ont visiblement servi de modèle aux petits tableaux que le jeune Vauquelin expose à nos yeux ; mais un souffle des brises normandes, un rayon de notre ciel, un parfum de nos campagnes verdoyantes, de nos forêts ombreuses, a passé sur ce dessin emprunté des Grecs et des Romains ; il s'est revêtu de couleurs françaises, et le costume du xvi^e siècle ne messied point à ces bergères calquées sur celles de l'antiquité.

Songez que c'est un adolescent qui écrit, et

1. *Poés. div.*, p. 614.

pardonnons-lui son inexpérience en faveur de sa jeunesse.

Je ne m'arrêterai point à l'analyse des quatorze foresteries qui composent le premier livre, et aux dix que renferme le second. Je crois qu'elles seront lues avec plaisir ¹.

Signalons spécialement le *Boquet de Philerème*, parce que cette pièce contient une description curieuse de la Fresnaie-au-Sauvage, et aussi parce qu'elle est écrite moitié en vers, moitié en prose. C'était alors une nouveauté dont le poète se faisait honneur, comme d'une invention lui appartenant :

*Le seul je pensois estre et si bien dire j'ose
Que des premiers aux vers j'avois meslé la prose* ².

Ici je devrais m'arrêter, n'ayant à présenter au lecteur que le poète des *Foresteries*, et remettre

1. Deux réimpressions des *Foresteries* parurent presque simultanément à Caen, en 1869. L'une in-12, chez Le Gost-Clérissé, l'autre in-8° chez Le Blanc-Hardel. La seconde était annotée par M. J. Travers; la première était précédée de la présente notice.

2. *Idyllies*, p. 621.

au savant bibliothécaire de Caen, M. Julien Travers, qui nous a donné le premier volume des diverses poésies de Vauquelin de la Fresnaie, le soin de raconter sa vie avec tous les détails qu'elle comporte, et qu'il connaît si bien. Mais comment laisser incomplet le roman de ses amours, qui durèrent autant que son existence !

Anne de Bourgueville, ou *Philis* (car c'est ainsi qu'il la surnomme), ne fut pas trop longtemps cruelle pour l'infidélité de son berger *Philanon*. Muni d'un pardon et d'une promesse certaine, Vauquelin partit avec courage pour cette sérieuse ville de Bourges, où il reprit l'étude du droit, sous les savants professeurs Balduin, Donneau et Duaren, le plus célèbre des trois. Au bout de quelques années, quand il revint en Normandie, fier de ses nouveaux diplômes, il obtint la charge d'avocat du roi au bailliage de Caen. Le 21 août 1559, il signait son contrat de mariage avec sa chère Anne de Bourgueville ; et enfin, le 5 juillet 1560, il l'épousait.

Vers cette époque, il songeait à donner de ses *Foresteries* une édition nouvelle, sans doute entièrement revue et corrigée, dans laquelle, pour calmer la jalousie de sa jeune épouse, il eût fait

de Myrtine *quelque belle idée, dont il désiroit voir son âme commandée*; ainsi qu'il s'exprime dans une dédicace passablement entortillée, qu'il avait préparée pour cette réimpression ¹.

Ce projet fut promptement abandonné. D'ailleurs, Vauquelin, tout entier aux joies de son nouveau ménage, ne s'en pouvait distraire que pour vaquer aux impérieux devoirs de sa charge.

S'il était resté seul héritier de son père, il n'en laissa pas moins un nombreux lignage. — Après avoir perdu un fils nommé Bernardin, il en eut quatre autres :

1^o Nicolas, sieur des Yveteaux, dont j'ai réuni les œuvres ², qui fut précepteur du dauphin Louis XIII, et mena ensuite une existence épicurienne. Bonaventure d'Argonne, Tallemant des Réaux et le baron Pichon en ont parlé avec grands détails ;

2^o Charles, abbé commendataire de Saint-Pierre-sur-Dives ;

3^o Guillaume, lieutenant au bailliage de Caen et héritier de la terre de la Fresnaie ;

1. *Div. poés.*, p. 613.

2. Paris, Aubry, 1854, in-8.

4^o Jean-Jacques, seigneur de Sacy.

Il eut aussi quatre filles, qu'il maria toutes les quatre : fait digne de remarque à cette époque, où les filles, victimes de l'hérédité, entraient, pour la plupart, dans les couvents, afin de grossir la part des aînés de la famille.

Il est juste de dire que la fortune du poète, si bien gérée par sa mère, s'était depuis accrue dans une large proportion, ce qui lui permettait d'y faire participer tous les siens.

Cependant, depuis que le règne de Henri II avait été brusquement interrompu par le coup de lance de Montgomery, les factions, qu'une main puissante ne contenait plus, s'étaient déchaînées. Profondément ému des malheurs de la France, Vauquelin écrivit, en 1562, un poème : *Pour la Monarchie de ce royaume contre la division* ; mais c'était plutôt œuvre de patriote que de poète, et, quoiqu'on y trouve quelques vers bien frappés, et qu'on l'ait réimprimé au moins trois fois en 1567, 1569, 1570, et il y a peu d'années encore, Vauquelin ne le jugea pas digne de trouver place dans le volume de ses œuvres.

La guerre civile, qui s'étendait jusque dans sa province, le força de prendre, en 1574, la charge

de commissaire des vivres à l'armée de Jacques de Matignon, lieutenant pour le roi en Normandie. Il assista en cette qualité au siège de Domfront. Mais aussitôt qu'il le put, il se hâta de rentrer dans la magistrature. . . et dans la poésie.

Il avait commencé son *Art poétique*. Desportes, à qui il en avait communiqué des fragments, le recommanda au duc de Joyeuse, qui donna à Vauquelin l'intendance des côtes de Normandie. Desportes eût souhaité encore le présenter au roi Henri III; mais Vauquelin refusa de quitter sa chère Normandie, dont il ne s'éloigna plus qu'en 1588, lorsqu'il fut député à ces États de Blois, où le duc et le cardinal de Guise furent assassinés.

Au retour, il paraît s'être renfermé dans les devoirs de sa charge d'avocat général et de lieutenant général au bailliage de Caen, que Charles de Bourgueville, son beau-père, lui avait résignée, comme plus tard il la résigna à des Yveteaux, son fils aîné.

C'est alors qu'ayant pourvu tous ses enfants, et sentant les années l'envahir, il s'occupa de revoir et de publier ses œuvres poétiques.

Il commença par en éliminer : 1° *Les Fores-*

teries, qui ne méritent pas cette proscription, et que les amis de notre ancienne poésie seront heureux de pouvoir joindre au volume de ses diverses poésies ¹; 2^o *le Discours pour la Monarchie*; 3^o beaucoup d'autres vers inédits, parmi lesquels nous devons compter l'*Israélide* ou l'*Histoire de David*, qui n'a jamais été imprimée et dont il a seulement conservé le début dans son *Art poétique*, liv. II, p. 46; 4^o *Oraison de ne croire legerement à la Calomnie* (Caen, Le Bas, 1587, in-4^o); 5^o *Oraison funèbre sur le trespas du sieur de Bertheville-Rouxel* ², traduite du latin (Caen, Le Bas, 1586, in-4^o), suivie d'une *Pastorale et d'autres poésies*.

Chacun sait que *les diverses Poésies du Sieur de la Fresnaie-Vauquelin* parurent en 1605, à Caen, chez Ch. Macé, en un volume in-8 de VIII et 744 pages. Le privilège du roi est du 23 décembre 1604 ³.

1. Il ne faut point oublier que ce travail sert d'introduction à la nouvelle édition des *Foresteries*, donnée à Caen par M. Le Gost-Clérisse.

2. Probablement Jean de Fontené, sieur de Bertheville, parrain de Vauquelin. (*Satyres*, p. 150.)

3. En 1612, Ch. Macé fit réimprimer un titre pour écouler les exemplaires qui lui restaient. En même temps, il

Elles se composent : de l'*Art poétique françois*, en trois livres, dans lequel Boileau, sans le dire, a beaucoup puisé; 2° des *Satyres françoises*, en cinq livres; 3° des *Idyllies*, en deux livres; 4° d'*Epigrammes*, d'*Épitaphes* et de *Sonnets*.

Ces poésies ont été réimprimées à Caen par les soins de M. Travers.

Je n'ai point à peser le mérite de ces œuvres. Le talent poétique de Vauquelin n'est pas contestable. Ses vers sont quelquefois prosaïques; mais, dans le style sérieux, il a de la force et de la noblesse; ses *Satyres* abondent en traits d'une feinte naïveté, d'une malicieuse bonhomie; ses vers d'amour sont inspirés par un sentiment toujours vrai, souvent plein de charme et de grâce.

Ne soyons pas trop sévères pour quelques vers juvéniles que le grave magistrat n'a pas cru devoir condamner. C'est de la gaieté gauloise; ce n'est pas de la corruption. Au temps jadis, les langues étaient libres et les cœurs

supprima un autre titre daté de 1604, qui se trouvait en tête des *Satyres*; de sorte que les exemplaires, à la date de 1612, semblent incomplets des pages 121-122.

chastes; aujourd'hui, les langues sont chastes; les cœurs ne le sont plus. En valons-nous mieux pour cela ?

Vauquelin nous a laissé son portrait tout entier dans ses œuvres; il s'y est représenté, non-seulement au moral, mais au physique ;

*Di que ma taille fut moyenne et non grossière
Et que ma grace fut plustot humble que fière;
Que l'air de mon visage à tous tesmoignoît bien
Que j'estois jovial et non saturnien;
Qu'estant chauve je fus un peu prompt à colère;
Mais soudain revenu, cruel ni trop severe.....*

Tel nous le montre une peinture conservée par sa famille, et plusieurs fois reproduite par la gravure ou la lithographie. Sa tête forme un ovale dont le front chauve et très développé occupe une notable partie. Les yeux sont grands et doux; le nez droit et fin; entre la moustache et la royale une bouche pleine de franchise s'entr'ouvre pour un malin sourire. C'est le visage d'un homme heureux et digne de l'être.

Il le fut jusqu'à son dernier soupir; son existence avait été noblement remplie par ses devoirs de magistrat et de père de famille. Ses loisirs mêmes n'avaient pas été infructueux, et il lui

avait été donné d'en recueillir le fruit dans des livres destinés à perpétuer sa mémoire.

A soixante-douze ans, sur les rives natales de l'Orne, au sein de cette plantureuse Normandie, inspiratrice de ses vers, dans cette maison paternelle que sa mère lui avait conservée, en présence de son Dieu, entouré de ses descendants nombreux, dans les bras de celle qu'il avait aimée tout enfant, que, vieillard, il chérissait encore, il mourut..... Eh ! qui de nous, après une pareille vie, ne souhaiterait une pareille mort ?





ROBERT ANGOT

SIEUR DE L'EPERONNIÈRE

POÈTE NORMAND

(1580-1637)

Au commencement du xvii^e siècle, il se forma dans la Normandie et dans les provinces voisines, un groupe de poètes satiriques, dont Mathurin Regnier fut la personnalité la plus illustre. Si ce grand poète n'appartient pas à la Normandie par sa naissance, il lui appartient du moins par sa mort, puisqu'il s'est éteint à Rouen, le 22 octobre 1613, et que ses entrailles ont été inhumées dans l'église Sainte-Marie-la-

Petite (au coin de la rue de la Prison et de la rue des Bons-Enfants), ainsi qu'il résulte des recherches récentes faites par M. F. Bouquet, insérées en 1868 dans la *Revue de la Normandie*. Si Jacques Du Lorens, son émule, mais non point son égal, naquit et vécut dans le Perche, qui est seulement voisin de la Normandie, Jean Vauquelin, sieur de La Fresnaye, Thomas Sonnet, sieur de Courval, Jean Au-vray, étaient Normands, ainsi que Robert Angot, sieur de l'Eperonnière, que je vous présente; car, excepté ces effrénés bibliophiles, qui courent sus au bouquin et le poursuivent à grand renfort de louis d'or et de billets de banque; à part ces fureteurs de bibliothèques, qui usent les tables de nos dépôts publics, quelqu'un peut-il se vanter d'avoir même ouï parler de lui? Or, je confesse que cette ignorance n'est pas un crime. Moi-même, qui entreprends d'écrire sa vie, qui ai recherché avec soin ce qu'on a retrouvé de ses œuvres, je dois confesser qu'une partie de ses vers a, jusqu'à présent, défié toutes mes investigations.

Son portrait existe et nous le montre à l'âge de vingt-deux ans. C'est l'œuvre de Pierre



[Faint, illegible text]

Firens, artiste médiocre, mais qui ne manquait pas d'une certaine aptitude à saisir la ressemblance. Robert Angot était alors frêle et chétif ; ses cheveux, abondants et longs, se relèvent sur le milieu du front en un large épi dressé vers le ciel. Le front est développé, les yeux grands et méditatifs ; le nez long, arrondi du bout. La bouche petite et légèrement ironique, le menton arrondi, sont duvetés d'une barbe naissante. On devine qu'il devait être blond et avoir les yeux bleus ou gris, comme beaucoup de ses compatriotes ; car le type normand est empreint sur sa physionomie.

On ne sait de sa vie que ce qu'il en a révélé çà et là dans ses vers.

Il avait vingt-deux ans, lorsqu'il faisait imprimer son premier ouvrage : *Le Prélude poétique*, dédié à monseigneur le prince de Condé (Paris, Lombard ou Robinot, 1603, in-12 de 6 et 94 ff.). Il était donc né vers 1580. Caen fut sa patrie ; orphelin dès sa plus tendre enfance, il fut élevé par Nicolas de Malfilastre, sieur du Mesnil, maître des comptes, à Rouen, à qui il consacre une ode remplie de témoignages de la plus vive reconnaissance.

Sa famille tenait-elle à celle du fameux Ango, cet armateur dieppois qui couvrit les mers de ses vaisseaux, amassa des richesses fabuleuses, fit pour son compte la guerre au Portugal, et mourut pauvre et oublié en 1551 ? C'est là ce qu'il ne nous dit point. Il nous apprend seulement que ses parents lui avaient laissé quelque bien, dans le voisinage de Vire, touchant à la forêt de Saint-Sever. Non loin de là vivait une jeune fille dont la vue éveilla son cœur et lui inspira ses premiers vers. Au XVI^e siècle, un poète amoureux ne pouvait décemment célébrer sa passion que sur le mode illustré par Pétrarque ; aussi, le livre de Robert Angot s'ouvre par une série de 84 sonnets qui portent le titre : *L'Isle fleurie ou les premières Amours d'Erica*. A l'en croire, il avait quinze ans lorsqu'il commença à chanter :

*A peine avais-je encor vu Phæbus par les cieux
Promener quinze fois son coche radieux,
Lorsque pour mon malheur sa clarté coutumière
Feist cognoistre à mes yeux vostre belle lumière.*

Ces petits poèmes sont, pour la plupart, d'une faiblesse extrême, et les meilleurs ne

dépassent point le niveau d'une honnête médiocrité. Guillaume Colletet, dans sa Vie de Robert Angot, cite le LXI^e comme étant l'un des meilleurs. Nous allons le rapporter après lui, en prenant le soin d'en conserver l'orthographe, pour donner en même temps un idée de la singulière façon d'écrire qu'avait adoptée l'auteur :

*Bocages reculez, où ma dolente vie
Va perdant tous les iours tant de funestes vœus,
O beau pais, où mon cueur se rend si langoreus,
Que bien ialousement je vous porte d'enuie !*

*C'ét vous qui me celez la beauté qui me lie,
C'ét vous qui derobeز le beau iour à mes yeus,
Et qui depossedeز mon ame de son mieus,
Sous l'éternelle orreur d'une absence infinie .*

*Et toi, fâcheus soleil, contraire à mon repos,
Qui feignant de borner ta course dans les flos,
Vas panchant ton beau chef dans le sein de ma belle,*

*Las! que mes pauures yeus te sont aussi ialous,
Voians iniquement ta flame plus cruelle
Iouir toutes les nuis d'vn bien qui m'est si dous.*

Colletet, qui rend justice à la pensée et à l'harmonie de ce sonnet, en critique avec raison

les phrases obscures et entortillées. Il fait également observer que l'auteur mêle à son français des mots patois, et, par exemple, prononce d'une seule syllabe *pays*, qu'il écrit *pais*. Il est juste de reconnaître que, n'ayant guère quitté sa province, le poète devait tout naturellement suivre la vieille prononciation normande.

La seconde partie se compose d'élégies dont certaines sont assez étendues pour mériter le nom de poèmes. Le style en est généralement lâche et diffus.

Les odes forment la troisième partie. Celles qui s'adressent à de grands personnages, tels que le prince de Condé, Jacques de Montmorency et autres, à part quelques éclairs, manquent de souffle et d'élévation. Angot réussit beaucoup mieux dans les sujets gracieux et doux. Ainsi, dans son ode à la chapelle du Cornu, on remarque des vers qui ne sont point dépourvus de charme et de délicatesse. Cette antique chapelle du Cornu existe encore ; elle est édifiée dans la commune du Mont-Chauvet, sur les limites des communes de Lassy et de la Bruyère-au-Cornu. Le site est des plus pit-

toresques, au dire d'Angot, qui s'exprime ainsi :

*Divin séjour que je révère,
 Non pour ton bel air salutère.
 Non pour ta belle marque encor,
 Non pour embrasser favorable
 Dans ton bocage venerable
 Mon plus cher paternel trésor...
 Mais, hélas! o sainte chapelle,
 J'estime ta cyme plus belle,
 Non pour faire voir à mes yeux
 Alançon et Vire et le Maine
 Et mainte contrée lointaine,
 Où Phæbus se couche ocieus ;

 Mais pour y regretter sans cesse
 Le lieu de ma chère maïstresse
 Que j'y remarque par sus tous.*

Cette maîtresse, c'était son Erice, dont il découvrait la demeure, vers le couchant, par-dessus les cimes verdoyantes de la forêt de Saint-Sever. Ce n'était point une maîtresse imaginaire, et, comme l'a supposé avec raison G. Colletet, elle se nommait Erice de Bonfossard. En effet, voici quatre vers anagrammatiques

qui forment le début d'une chanson, au feuillet 45 du prélude poétique :

BREF, O SIRÈNE, D'ACORT !
Ores, ores, il faut qu'en cette île fleurie,
Prenant ore A GRÉ TON BORT,
Mes dernières chansons à ta vois je marie.

Ces quatre lignes rimées n'ont d'autre mérite que de contenir, la première l'anagramme d'Erice de Bonfossard, et la troisième celle de Robert Angot.

Le roman amoureux du pauvre poète eut un triste dénouement ; car la dernière partie de son livre, intitulée *Mélanges*, renferme, entre autres poésies, l'épithaphe de Damoiselle Erice de Bonfossard, dont il exalte, en accents émus, la beauté, la vertu, le savoir, et dont il déplore la fin prématurée.

Pour Guillaume Colletet, pour D. Huet et l'abbé Goujet, le *Prélude poétique* fut le seul ouvrage de Robert Angot. La biographie Michaud ne donnait pas de plus amples renseignements, lorsque le savant bibliophile normand Duputel lut à l'Académie de Rouen, dans sa séance du 30 mai 1827, une notice sur un

volume in-12, imprimé à Rouen chez Michel Lallemand, en 1637, sous le titre de: *Nouveaux Satires et Exercices* (sic) *gaillards de ce temps, divisé en neuf satyres auxquels est adjousté l'Uranie ou Muse céleste, dédié à M. des Hameaux, conseiller du Roy, premier président en sa Cour des Aydes de Normandie, par R. Angot, sieur de l'Esperonnière*. Cette découverte prouvait que l'auteur du *Prélude poétique* n'avait pas renoncé de bonne heure à la poésie, et n'était pas mort jeune, ainsi qu'on l'avait supposé. Elle mettait aussi le poète en un rang où son premier ouvrage ne faisait pas penser qu'il pût atteindre. En effet, son style a désormais acquis de la force, de l'ampleur, et une verve satirique peu commune s'est développée en lui.

Il eût été désirable d'étudier les progrès de R. Angot dans les ouvrages qu'il a publiés de 1603 à 1637; mais, comme je l'ai dit, je n'ai pu, jusqu'à présent, mettre la main sur ces volumes; je n'ai pu même m'assurer s'ils sont tout à fait distincts des *Exercices de ce temps*, ou s'ils y ont été insérés ou refondus, soit en totalité, soit en partie.

En voici les titres, aussi exacts que j'ai pu me les procurer. Je les signale aux amateurs, en les suppliant de me mettre à même d'examiner ces opuscules, dans l'intérêt de notre histoire littéraire. Ce sont :

1° *Les Amours solitaires d'Arlanges à M. de La Fresnaie Vauquelin*, suivant l'exemplaire imprimé à Paris, 1611, in-4° de 51 pages.

2° *Le Tombeau de J.-B. de Vassi, sieur du Gast*, recueilli de divers auteurs, par R. A. s. D. L., à M^{me} de la Forest, sa mère, s. l., 1612, in-4 de 18 pages ;

3° *Mélanges poétiques ou continuation de l'Isle fleurie*, par R. Angot de Leperonnière, avocat au présidial de Caen, s. l., 1614, in-4 de 36 pages (plus quatre satyres, dont une à Courval-Sonnet, et plusieurs autres pièces, formant 32 pages in-4).

Ces trois ouvrages faisaient partie de la vente de M. le baron J. Pichon, faite par M. L. Potier, en avril 1869 ;

4° *Bouquets poétiques ou remerciements à MM. du Présidial de Caen, sur la victoire d'un Procès*, par le sieur de l'Esperonnière-

Angot, avocat au Présidial de Caen, 1632, in-4 de 27 ff.

5° *Chef-d'œuvre poétique ou première partie du Concert des Muses françoises*, dédié à MM. de la Cour du Parlement de Normandie, par le sieur de l'Esperonnière-Angot..., à Caen, chez Jacques Brenouset et Jullian Le Boulanger, demeurant en Froide-Rue, 1634, in-4 de 18 ff.

Ces deux derniers opuscules avaient été signalés par M. le comte de La Ferrière-Percy, auteur de plusieurs ouvrages sur la Normandie. — Depuis ils ont passé successivement des mains de M. Soleil à celles de M. H. Bordes, puis à la Bibliothèque nationale, où ils se trouvent actuellement. Ils ont été reproduits par la Société rouennaise de bibliophiles, qui a également donné la vie de R. Angot, par Colletet, complétée et annotée.

Nous apprenons tout d'abord, par ces divers intitulés, que R. Angot ne resta point toujours fidèle à la mémoire de son Erice, puisqu'il aurait chanté une demoiselle d'Arlange. Nous trouvons, en outre, dans ses *Nouveaux Satyres*, les noms de Clorinde et de Nérée. Cette

dernière semble l'avoir payé de retour, car il raconte que, sortant de chez elle, il fut attaqué par un mari jaloux :

*Lorsque l'épée au poing et l'ardeur au visage
Il pensa par surprise affronter mon courage,
Au milieu d'un chemin,
Sans vos chères faveurs qu'autour du bras je porte,
Ma vie et mon amour étoient de mesme sorte
A leur dernière fin.*

L'amour n'était point sa seule occupation, puisqu'il était avocat au Présidial de Caen ; et il plaidait non-seulement pour les autres, mais encore pour lui-même. Dans ses *Satyres*, tantôt il se plaint de l'ennui que lui causent ses dissensions avec une vieille plaideuse et un meunier, conjurés contre lui ; tantôt il s'élève contre un moine rancuneux qu'il avait aussi pour adversaire, et contre l'empiètement desquels il défend l'héritage de son père. Condamné en première instance, à Vire, il plaide à Caen, où il semble un peu mieux traité. Enfin, sa cause est évoquée devant le Parlement de Normandie, où il paraît l'avoir gagnée. En effet, des sonnets de sollicitation d'abord et de remerciements ensuite, qu'il adresse successive-

ment à ses juges, terminent le volume des *Nouveaux Satyres et Exercices de ce temps*, auquel nous allons revenir pour compléter cette notice ; car c'est le meilleur et le dernier ouvrage de Robert Angot.

Disons en passant que ce livre a été souvent confondu avec : *Les Exercices de ce temps, contenant plusieurs Satyres contre les mauvaises Mœurs*. Cette dernière suite de douze satyres est généralement attribuée à Thomas Sonnet, sieur de Courval, aux œuvres de qui elle a souvent été réunie depuis sa publication, notamment dans l'édition de Rouen : Guillaume de la Haye (1627, in-8).

Mon savant collègue de la Société des Bibliophiles normands, M. Edouard Frère, dont l'autorité fait loi dans ces sortes de questions, avait d'abord penché pour attribuer cet ouvrage à R. Angot. Mais de nouvelles recherches l'ont rangé ensuite à l'avis de MM. J.-C. Brunet et Eug. de Beaurepaire. Son opinion définitive est que les *Exercices de ce temps* appartiennent plus probablement à Sonnet de Courval. Nous examinerons, dans la notice sur ce dernier, la question à un nouveau point de vue.

Peut-être Angot avait-il cru faire merveille et assurer son succès en modelant son titre : les *Nouveaux Satyres et Exercices gaillards de ce temps*, sur celui qu'avait adopté son ami. C'était une maladresse; c'était enterrer vif son livre, qui ne méritait pas un pareil destin.

Nous allons essayer d'en offrir une rapide analyse. — L'auteur l'a divisé en neuf parties, auxquelles il a donné le nom de *Muses* céleste, héroïque, satyrique, amoureuse, etc. La Muse céleste renferme des traductions de psaumes, des hymnes et des sonnets d'un style assez élevé. Voici le xv^e sonnet :

*Prends courage, ô mon âme, et ne t'afflige point
De voir tant de voleurs prospérer en leur vie ;
Ne te courrouce point si l'homme plain d'envie
Sourit dedans le cœur du souci qui te point.*

*Soit que tout l'heur du monde à son gré soit conjoint,
Soit qu'il marche superbe où l'honneur le convie,
Sa fière ambition, d'un pire sort suivie,
Le fait en un moment trébucher de tout point.*

*Tel de qui la fortune aveuglément se joue,
S'élève en peu de temps au plus haut de sa roue,
Qui se voit à l'instant broncher devant tes yeux ;*

*Mais l'homme est si puissant qui sur son Dieu s'assure,
Que les rois de la terre et les anges des cieux
Ne sçauroient souhaiter de fortune plus seure.*

La Muse héroïque s'adresse au roi Louis XIII. Elle contient des discours sur les événements de son règne et encore des sonnets sur les événements du temps. Mais la partie à coup sûr la plus curieuse et la plus intéressante du livre est la *Muse satyrique*. — La première pièce est dirigée contre une vieille femme avare; la seconde, intitulée *les Pistoles*, est une invective contre l'abus des richesses :

*Si les Anes parloient et qu'ils eussent de quoi,
Les plus ânes feroient aux plus doctes la loi;
Ils prendroient la soutane et tiendroient leurs écoles
Pour faire des amis et gagner des pistoles.
Un maistre Jean Farine, un singe embéguiné
Sera plus en crédit qu'un esprit bien tourné.
Le sçavoir de ce temps à présent ne consiste
Qu'à chevaler l'argent comme un lièvre à la piste.
Si le divin Platon vivait encore un coup,
Il seroit mieux sifflé cent fois qu'un pauvre loup,
Sans ce maudit argent que le temps déifie.*

La satire suivante, *les Picoreurs*, est une vivante esquisse des malheurs que la guerre

entraînait alors à sa suite, une eau-forte à la manière de Callot.

Le poète est en train de composer un discours au roi :

Lorsqu'un jeune Pitaut ¹ lui dit tout éperdu :
« Les soldats sont au bourg, monsieur, tout est perdu ! »

En effet, ce sont des picoreurs, plus terribles que des soldats soumis à la discipline. Ils sèment la dévastation sur leur passage :

*Ils ont presque Flipin tué d'un coup d'estoc,
 En défendant Janet, ses poules et son coq.
 Ils ont rompu son meuble, et sa femme Isabelle
 A perdu son lanfais, son fil et sa cotelle ².
 Ils ont mangé sa creyme, ils ont son lard ravi...
 Du bonhomme Colin ils ont pris la lanterne
 Et l'ont mené battant jusque dans la taverne...
 Ils ont pris du curé la somme de six livres;
 S'il ne leur eust bien'ost cest argent délivré,
 Ils eussent eu sa robe et son bonnet quarré.
 Un vieil petit soldat, plus difforme qu'un singe,
 A pris chez Aliçon ce qu'elle avoit de linge.
 Nos sergents, qu'on tenoit bien plus qu'eux inhumains,
 Ont mis bas leur baguette et passé par leurs mains.
 Ils ont beu tout leur sidre et mangé leurs poulailles!*

1. Pitaut : paysan.

2. Lanfais : chanvre. — Cotelle : cotte, jupon.

Battre des sergents ! cela s'était vu peut-être ;
mais en Normandie, jamais ! Aussi, quels ter-
ribles chenapans !...

*On croiroit, en voyant ces tigres dépravés,
Que tous les hospitaux de France sont crevés...
Ceux qui de leur cohorte ont les meilleurs mines
Sont vêtus de loudiers et de vieilles courtines ;
Leurs plus doux passe-temps, leurs plus communs ébats,
C'est de gratter leur c.. quand leurs armes sont bas.
Ces fameux argoulets, ces superbes gens d'armes
Ainsi que leurs habits portent aussi des armes.
L'un porte une rapière, à son noble côté,
Dont les chiens de village ont le fourreau gasté ;
Il porte sur l'épaule une arquebuse à mèche,
Pour tirer sur la poule et non pas sur la brèche.
Le fust en est pourri, le canon n'en vaut rien,
Pour estre net partout comme le c.. d'un chien.
Il a sa mèche fait du lien d'une vache...
Il n'a rien qui soit sain, il n'a rien qui soit neuf ;
Il n'a pour fourniment qu'une corne de bœuf.
Sur ces riches lambeaux, aussi nets qu'une truie,
Paroît une chemise aussi blanche que suie.*

Robert Angot veut en vain s'opposer à l'en-
vahissement de son logis par ces braves guer-
riers. Il a beau exciper d'une sauvegarde du roi
et leur exposer que sa maison est vide, qu'il

n'y reçoit jamais que les Muses, qui se nourrissent de chansons et de vent :

*Vous ne verrez ici, pour tout meuble et tous vivres,
Qu'un lit, un luth, un feu, des tableaux et des livres.
Ce n'est point ce qu'il faut à des gens comme vous...
Si vous désirez vivre en plus grasse cuisine,
Il vous faut adresser chez ma proche voisine,
C'est une riche vieille...
Elle a du cidre en cave excellent à merveille;
Son saloir est fourni, son grenier plein de grains...*

Cette peinture de l'intérieur pauvre et délabré du poète, qui détourne assez méchamment sur sa voisine la voracité des assaillants, n'en impose point à ceux-ci, dont le plus terrible répond :

*..... Vous dites bien ; mais de l'argent vaut mieux ;
J'en aurai, par le sang, j'en aurai par le ventre !
Sinon, force ou non force, il faut enfin que j'entre !
Oui, monsieur, par la mort ! j'entrerai là-dedans,
En dépit de la Muse, en dépit de vos dents !*

Ces diverses citations donnent une idée suffisante de la manière et du style de l'auteur ; il serait donc inutile de les pousser plus loin. La *Muse satyrique* renferme encore deux pièces

moins importantes. La *Muse amoureuse* contient des sonnets, chansons et élégies. La *Muse familière* encore des sonnets, des épîtres et des idylles imitées du grec de Bion.

La *Muse épineuse* est un composé de satyres et d'épigrammes parfois assez piquantes, mais un peu libres. Enfin, l'*Entretien des Muses*, qui termine le volume, est formé de sonnets adressés à des magistrats que le poète sollicite en faveur de sa cause, ou remercie du gain de son procès. En voici un qui donnera une idée de la manière dont Angot tournait ses requêtes; il est adressé à M. de Saint-Aubin, président au Parlement de Rouen :

*Que ne suis-je inspiré de ta chère présence,
Pour dignement chanter, mon Docte Saint-Aubin,
Ta gloire et ta vertu, dont l'astre tout divin
Nous produit tant de fruits par sa douce influence!*

*Ta gloire est tout mon but et rien plus ne m'offense.
Qu'un effronté meusnier, contraire à mon destin,
Qui m'eust plaidé dix ans auprès de son moulin
Si je n'eusse en la Cour évoqué mon instance..*

*Mecène de ma vie, astre de mon bonheur,
Si Phœbus n'eut jamais de refuge plus seur
Que les robes de pourpre et les doctes soutanes,*

*Fay taire ce corbeau pour ouïr nos concerts :
Les procès, les moulins, les meusniers et les ânes
Sont indignes des luths, des Muses et des vers.*

A partir de 1637, année où Robert Angot publia ses *Nouveaux Satyres*, on ne trouve plus mention de son existence. Il avait alors environ cinquante-sept ans; l'heure du repos avait sonné pour lui. Parvint-il à sortir heureusement de ses nombreux procès et à jouir du calme qu'il avait désiré toute sa vie, sans pouvoir l'obtenir? Nous le souhaitons pour lui; mais il est à craindre qu'il n'ait jamais trouvé le repos que dans la tombe.

Quoi qu'il en soit, les détails que nous avons donnés sur les poésies de Robert Angot, les nombreuses citations que nous en avons extraites, auront dû prouver aux lecteurs qu'il mérite d'occuper un rang distingué parmi les poètes de son époque, et nous serions heureux d'avoir, pour notre faible part, contribué à l'y replacer.





SONNET DE COURVAL

1577-1627

Au moment où l'astre de Ronsard commençait à décliner, où, tout en dénigrant sa gloire, Malherbe recueillait sa succession sous bénéfice d'inventaire, on vit se former une école de poètes satiriques, dont Régnier fut le maître incontestable et incontesté, école qui reconnaissait l'empire du chef de la Pléiade et prenait pour point de départ, sans les imiter servilement, les discours sur les misères de ce temps.

Nous avons nommé Régnier; nous nomme-

rons après lui Du Lorens, Jean Auvray, Robert Angot et Vauquelin de la Fresnaye, dont les biographies précèdent cette notice, et enfin Thomas Sonnet, sieur de Courval, dont nous avons réimprimé les poésies satiriques¹.

On possède fort peu de détails sur la vie de Thomas Sonnet. Il naquit en Normandie. Viollet-le-Duc dit, je ne sais pourquoi, à Caen ou à Vire; mais il était certainement de cette dernière ville. En effet, sur le titre de la première édition de sa *Satire ménippée*, ou Discours sur les poignantes traverses et incommodités du mariage (Paris, 1608, in-8), il s'intitule Th. Sonnet, sieur de Courval, docteur en médecine, *natif de Vire en Normandie*, et ailleurs il prend la qualité de gentilhomme *Virois*. Un portrait gravé par Léonard Gaultier, en 1608, nous le montre avec sa mine éveillée, ses yeux fins et vifs, son nez droit et ferme, ses lèvres pincées, à demi-souriantes, ses cheveux relevés, sa barbe ébouriffée, le tout contenu dans un large collet blanc empesé, qui le fait ressembler à un bouquet dans une feuille de papier. Au dessus de

1. Paris, Jouaust 1876, 3 vol. in-16.

sa tête, dénotant des prétentions nobiliaires, figurent ses armes, de gueules au chevron d'or, à trois sonnettes de même, posées deux et une, le tout surmontant un croissant d'argent. L'inscription énonce qu'il était alors âgé de trente et un ans ; ce qui reporte sa naissance à l'année 1577.

A cette époque de 1608, il avait perdu son père, Jean Sonnet, sieur de la Pinsonnière, avocat à Vire, et sa mère Magdalaine Lechevalier d'Aigneaux, parente des deux frères d'Aigneaux, qui, de concert, traduisirent en vers français Virgile et Horace.

Il avait un frère, Jean Sonnet, sieur de Saint-Nicolas, avocat à Vire, comme son père, et qui mourut jeune, et une sœur, Esther Sonnet, dont on connaît l'existence seulement par un sixain assez pâle, imprimé en tête de la *Satire mé-nippée*.

Ce livre lui-même, diatribe véhémement et impitoyable contre les femmes, fut suivi, dès sa seconde édition, d'une espèce de palidonie *A Mademoiselle X... ma maîtresse*, et n'empêcha pas l'auteur, avec cette inconsistance d'esprit qui est naturelle à bien des hommes, surtout aux poètes, de courber presque aussitôt la tête

sous ce joug nuptial, objet de ses plus violentes imprécations.

La femme qui ne craignit pas d'affronter ce terrible détracteur de son sexe était une demoiselle d'Anffrie de Clermont, d'une famille de robe, Viroise, dont est issu plus tard le poète abbé Chaulieu. Peut-être madame de Courval ne fut-elle pas plus malheureuse qu'une autre. Son époux, ayant exhalé toute sa mauvaise humeur contre la plus belle moitié du genre humain en général, ne lui gardait probablement point de rancune en particulier, et savait d'autant mieux éviter dans son ménage les écueils qu'il avait si vivement signalés. Ce qui ferait croire que Sonnet fut un bon mari, c'est qu'il fut bon père. Il pleura avec de vraies larmes, dans des stances sincèrement émues, la perte d'un de ses fils, François Sonnet, mort à l'âge de six ans :

*Ce petit Courvalin, cet esprit admirable,
Ne pouvoit, si parfait cy-bas vivre longtemps;
Ce bel astre enfantin, plus brillant que durable,
S'éclipse de nos yeux, sans atteindre un printemps.*

Ces vers insérés dans l'édition de 1622, et surtout des vers latins d'un autre de ses fils,

nommé César, imprimés dans le même volume, peuvent servir à fixer approximativement l'époque de son mariage, car le poète latiniste ne pouvait avoir moins de douze ans, et il y en avait quatorze que la *Ménippée* avait paru pour la première fois. Il se maria donc vers 1609.

Courval avait passé son enfance à Vire; il avait fait ses humanités à Caen et ses études médicales à Paris, où les persécutions que lui suscitèrent ses vers le contraignirent probablement à retourner ¹, mais la dernière partie de son existence paraît s'être écoulée à Vire et aux environs, dans l'exercice de sa profession de médecin, dans le culte des Muses et dans un com-

1. On lit au bas du portrait qui précède l'édition de 1621 des *Satires contre les désordres et abus de la France*, ce quatrain qui paraît être de Courval-Sonnet, et qui atteste son séjour à Paris :

Vire fut mon berceau, ma nourrice et mon lait;
Caen l'unique séjour de mon adolescence;
Paris de ma jeunesse, et maintenant la France
A mon nom, mes écrits, mon corps et ce portrait.

Cette nouvelle effigie, œuvre de Mathéus, nous représente le poète âgé de quarante-trois ans. Il a engraisé; ses joues sont bouffies, mais ses yeux sont tout aussi émerillonnés, ses cheveux et sa barbe encore plus ébouriffés; cependant, il a beau forcer la note, il est moins féroce qu'il n'affecte de le paraître, et tourne décidément au bonhomme.

merce amical et littéraire avec quelques intimes, qui partageaient ses goûts et devaient être les confidents de ses écrits, tels que Jean le Houx, ce charmant auteur des vaux-de-vire longtemps attribués à Olivier Basselin et qu'un aimable érudit virois, M. Armand Gasté, a rendus à leur véritable père; Robert Angot, le chantre satirique de la procédure normande; du Crioult, son collègue en médecine et aussi en littérature; de Cérisolles, gentilhomme et poète, et enfin le Provençal de Deimier, qui peut-être habita quelque temps la Normandie, ainsi que les familles Lechevalier d'Aigneaux et Anffrie de Chaulieu, dont il était le parent ou l'allié.

Les biographes ne sont pas d'accord sur l'époque de sa mort. L'abbé Goujet n'en dit rien; M. Baratte et M. de Beaurepaire la placent en 1627; M. Paul Lacroix, vers 1631, et M. Gust. Brunet, dans la biographie Didot, la recule jusque vers l'année 1635.

Les poésies de notre satirique ont été admirablement appréciées par M. Eugène de Robillard de Beaurepaire, et il faut lire en entier ce beau travail dans les mémoires de l'Académie

de Caen et dans le tirage à part qui a paru à Caen, chez Leblanc-Hardel en 1865 (in-8 de 67 pages).

Elles n'ont pas seulement le mérite de la rareté, mais encore celui d'un vif intérêt, offrant une peinture, un peu chargée parfois, mais toujours vraie, de la société bourgeoise et provinciale au commencement du xvii^e siècle. Cette société était fort dissolue; elle affichait les allures et les principes les moins édifiants. Aussi le tableau a-t-il grandement scandalisé l'abbé Goujet, l'abbé d'Artigny, l'abbé Leclerc, Dreux du Radier et même Lenglet Dufresnoy, qui accusent à qui mieux mieux l'auteur de mauvais goût, de grossièreté dans la pensée et dans le style, voire même de dépravation et d'obscénité. Il est juste de dire que ces reproches ne sont pas tout à fait immérités, et que d'ailleurs le caractère des trois ecclésiastiques leur imposait spécialement le devoir de protester contre certains mots terriblement risqués, certaines expressions que la langue latine admet sans sourciller, mais que Despréaux ne tolère point en Français,

Si la pudeur des mots n'en adoucit l'image.

Par bonheur pour Sonnet de Courval, d'autres critiques l'ont examiné d'un œil moins prévenu, et, sans excuser ses intempérances de langage, ont aperçu en lui un honnête homme, sincèrement courroucé contre les mœurs éhontées de son temps, qui les montrait dans toute leur hideuse nudité pour les faire mieux haïr ; qui, dans son indignation, ne ménageait rien et, chose rare, ne nommait personne ; qui, malgré le développement oïseux, le prosaïsme et la négligence de sa poésie à peine rimée, toujours facile et naturel, n'était jamais ennuyeux, mais au contraire se faisait lire à force de verve entraînant et comique. Telle est à peu près l'opinion de MM. Viollet Le Duc, du Roure, de Beaurepaire, Baratte, A. Gasté, etc.

Son premier ouvrage, celui qui a causé le plus de scandale, et par conséquent a obtenu le plus de succès, fut la *Satyre ménippée ou discours sur les poignantes traverses et incommodités du mariage, où les humeurs des femmes sont vivement représentées*. Ce livre, qui parut en 1608, à Paris, chez Jean Millot, avec privilège du Roi, et qui ne formait d'abord qu'un seul discours, fut divisé plus tard en six satires.

Le succès fut tel qu'une seconde édition en était donnée, l'année suivante, 1609, par le même Millot, édition revue et augmentée de la *Timéthélie ou censure des femmes* et d'une défense apologétique.

Une troisième édition parut en 1610; puis une quatrième en 1621 (Paris, Rolet Boutonné, in-8), faisant suite à cinq autres satires du même auteur. La *Ménippée* fut encore imprimée à part (à Lyon, chez Vincent de Cœursilly, 1623, in-8), et ne reparut plus depuis qu'avec les œuvres satiriques de Courval-Sonnet, dont elle formait déjà la seconde partie en 1622 (Paris, Rolet Boutonné, in-8). Cette édition de 1622 contient 32 épitaphes ou tombeaux en vers, à la louange de ses parents et de ses amis, parmi lesquels on remarque Jean Le Houx, l'auteur des *Vaux-de-Vire*.

Elle offre aussi une particularité qui paraît lui être spéciale, c'est que les satires, dont les titres étaient déjà passablement pédants, s'y montrent parées de vocables grecs à peu près incompréhensibles. Les cinq premières sont intitulées : 1° Anti-Simonie, 2° Anti-Ierasylicie, 3° Anti-Decátophilacie, 4° Anti-Diaphthorie, 5° Anti-Philoscopie, qui répondent aux titres des cinq

premières satires de l'édition de 1627. Les sept dernières (qui sont une reproduction divisée mais complète de la *Menippée*, et qui formeront plus tard la troisième partie de l'édition 1627, sous cette désignation : Suite des exercices de ce temps), sont affublées de masques non moins bizarres, savoir : 1° Anti-Zygomachie, 2° Antipathie et Discrasie, 3° Clero-Ceranie, 4° Cataphronésie, 5° Tyrannidoylie, 6° Dyscolopenie, et 7° Tymitithelie.

L'édition de 1623 est à peu près identique à la précédente; celle de 1627 (Rouen, Guill de la Haye, trois parties in-8) ne contient plus les 32 épitaphes; mais elle présente, en plus des satires déjà publiées, une suite de 12 satires nouvelles qui sont à mon sens les plus intéressantes de l'œuvre curieuse de Courval-Sonnet, si toutefois elles sont de lui.

En effet, les satires contre les abus et les désordres de la France, bien qu'elles aient le mérite d'annoncer des tendances réformatrices et des opinions fort libérales pour le temps, ont perdu leur actualité, en ce sens que ces désordres et ces abus si amèrement critiqués ne sont plus aujourd'hui qu'un souvenir historique. Quant

aux diatribes contre les femmes, elles ont le tort d'être écrites par un médecin, blasé sur bien des détails qui blessent les convenances et la pudeur. Ajoutons que ce médecin abuse quelquefois jusqu'au cynisme de la permission d'être technique.

Mais les nouvelles pièces, qui composent *les exercices de ce temps*, sont de vraies peintures des mœurs bourgeoises et campagnardes au xvii^e siècle. Elles ont le même droit à notre intérêt que les tableaux de Teniers, de Van Ostade, ou ces fameuses Noces flamandes de Rubens. Le satirique normand nous fait voir et toucher du doigt les ridicules, les grossièretés, les vices qu'il entreprend de flageller. Les conversations des personnages qu'il met en action sont de véritables scènes de comédie. Nous suivons les jeunes muguets et les coquettes, du bal à l'église, du sermon au cours; nous sommes mis au fait de leurs intrigues, de leurs toilettes, de leurs divertissements; nous entrons dans le carrosse de magistrats en promenade et nous écoutons les niaiseries qu'ils débitent gravement; nous assistons à un souper improvisé chez un hobereau campagnard; nous pénétrons jusque dans

la chambre de l'accouchée, où nous assistons au travail de madame, au bavardage des comères et aux angoisses du pauvre mari; tout cela conté avec une naïveté malicieuse, tout naturellement et à la bonne franquette.

Les *Exercices de ce temps* ont été réimprimés à part (à Rouen, chez Laurens Maury, 1631, in-4) avec cette mention, *revus et corrigés par l'auteur en cette dernière édition*. Dans cette publication figurent deux pièces nouvelles, portant à quatorze le nombre total des satires qui composent cet ouvrage. Ils ont encore paru à Rouen chez de La Mare, 1645, in-8; chez David Ferrand, 1657, in-8; et chez le même, sans date, petit in-12.

C'est à tort qu'ils ont été attribués à Robert Angot, sieur de l'Éperonnière, ayant été mal à propos confondus, à cause de la ressemblance du titre, avec les *Nouveaux satyres et Exercices gaillards de ce temps* (Rouen, M. Lallement, 1637, in-12), qui forment un ouvrage entièrement distinct et séparé.

Le style et l'orthographe spéciale de Robert Angot ne permettent pas de le reconnaître pour l'auteur des *Exercices de ce temps*. Mais ce

dernier ouvrage diffère tout autant de ceux de Courval-Sonnet, que de ceux de Robert Angot.

M. Armand Gasté, dans un travail publié dans le *Bulletin de la Société d'agriculture, des sciences et arts de la Sarthe* (1^{er} et 2^e trimestre 1871), a écrit les lignes qui suivent :

« Jamais poète n'a abusé comme Sonnet de Courval de la répétition fatigante de la même idée, en des termes différents, plus pédants les uns que les autres... Entraîné par sa verve (verve incontestable), grisé par le bruit des mots qui tombent de sa plume et résonnent comme des grelots, il court, il court encore et ne s'arrête que lorsqu'il est essoufflé, rendu. Il ne fait pas grâce d'une syllabe, et quand il se mêle d'être érudit (ce qui lui arrive à chaque page), il ne laisse respirer son lecteur que lorsqu'il a vidé tout son sac... Enfin le désir de mettre partout et à tout prix des ornements, et l'horreur du style simple et naturel le conduisent tout droit au trivial et au burlesque. »

« Eh bien ! » continue-t-il, « le style n'est *plus du tout* le même dans les *Exercices de ce temps*. J'y trouve souvent une grande et fastidieuse prolixité; mais la pédanterie, mais les termes

savants, mais l'enflure, mais l'amplification à outrance... je ne retrouve plus tout cela, comme dans les satyres authentiques. »

Ainsi parle M. A. Gasté, et, en effet, il suffit de prendre à peu près au hasard un fragment dans les *Satyres contre les Abus et Désordres de la France*, et un autre, dans les *Exercices de ce temps*, pour que la différence du style saute aux yeux.

Voilà d'abord un passage de la *Satyre contre les Gardes-Dismes* ou *Custodinos* :

O que les sacremens sont bien administrez
 Par ces foudres de Mars, ces evesques sans mitre,
 Sans crosses, ces abbez et ces curez sans tiltre,
 Ces Caucazes d'orgueil, ces furieux Rolans,
 Ces querelleux mutins, ces chevaliers errans.
 Tous ces grands avaleurs de charettes ferrées,
 Ces corsaires cruels, ces geans Briarées,
 Ces renieurs de Dieu qui menassent les cieus;
 Et qui croient qu'on les doit adorer comme dieux;
 Curez à courte robbe, evesques à casaque,
 Qui pour crosse ont l'espée, et pour mitre le casque,
 Et pour rocquet plissé le corcelet doré,
 Pour chaŕpe sur le dos un manteau chamarré
 D'un superbe clinquant sur très fine esscarlatte,
 Doublé de toile d'or qui par la ruë esclatte.

*Ainsi sera vestu ce grand prelat guerrier,
 Cét evesque de cour, qui se fait charier
 Au Louvre et au palais plus souvent qu'à l'église,
 Ou bien chez les seigneurs et dames qu'il courtise.
 Qu'il fait beau voir ces gens jouyr des eveschez,
 Et, l'espée au costé, remettre les pechez,
 Prescher, monter en chaire avecques la cuirasse,
 Comme sur un espron, boulevard, ou terrasse,
 Où ils ont de coustume animer leurs soldats
 Et les encourager aux bresches et combats, etc.*

Voici maintenant un morceau tiré de *la Pourmenade, Satyre V des Exercices de ce temps* :

— *Cocher qu'on se depesche ! icy proche advancez,*
 — *Bon jour, belle, bon jour ! tu nous as devancez ?*
Nous allions te trouver. Es-tu pas à tout faire ?
 — *Je suis du tout à vous, car je n'ai nulle affaire.*
Où va-t'on de ce pas ? — Prendre ce cavalier
Dont il est tant de bruit. — Il est trop journalier,
Son humeur ne me plaist ; tantost il aime à rire,
Quelquesfois tout resveur pas un mot ne veut dire.
 — *N'importe, il le faut prendre ; il se repaist d'honneur.*
Servons-nous de sa bourse et quittons son humeur.
 — *Allons donc vistement ; je veux monter derrière,*
Car le cœur me bondit quand je vay en arrière.
Vous gastez mon collet, Monsieur. Tout doucement !
Il emporte ma houppe. O Dieu, que de tourment !

C'est assez pour mourir ! Vous rompez ma dentelle.
 — *Laissez cela, Monsieur, laissez ceste donzelle.*
 — *Il pile sur ma robbe. Et bien ! vous mocquez-vous ?*
Frappez dessus son dos, assomez-le de coups !
 — *Vrayment je n'en peux plus ; d'à je n'y voy que rire.*
Or sus j'ai pris ma place. Et bien, qu'en veut-on dire ?
 — *Vous estes tout plaisant : à quoy bon tous ceç jeux,*
Pour gaster un collet et chifoner des nœuds ?
 — *J'aime à passer le temps sans offencer personne.*
 — *Quand mes nœuds sont gastez je n'ay pas qui m'en*
[donne.
 — *Mon cœur, pardonne-moy. S'il ne tient qu'à cela*
Que ne soyons amis, ma belle, touche-là.
A ce soir de retour, sans mentir, je te jure
Que je t'en veux donner une autre garniture.

Ce sont là deux morceaux d'un style tout différent, et, plus on lit les deux séries de satires, plus on a peine à se figurer qu'elles sortent de la même plume. Il y a sans doute de la verve et une indignation bien sentie dans le premier fragment ; mais quelle emphase ! quelle verbosité ! quelle pédanterie ! et aussi quelle négligence et quelle pauvreté de rimes (*Rolands, errants ; casaque et casque !*). Dans le second, au contraire, c'est une vivacité d'allures,

une aisance de dialogue, des phrases courtes, serrées, auxquelles il n'y a rien à retrancher, et qui disent tout ce qu'elles doivent dire.

J'ajouterai que l'auteur des *Exercices de ce temps*, était non-seulement Normand, mais Rouennais. Tous les lieux qu'il désigne se rapportent à Rouen et aux environs. — Enfin, ce qui tranche toute incertitude, il était attaché au barreau (ce qui résulte du début de la VI^e satire : *le Cousinage*), tandis que Sonnet n'a jamais su un mot de droit ni abandonné l'exercice de la médecine ; qu'enfin il demeurait à Vire, et que, s'il fait allusion à quelque localité, c'est toujours à Vire et à ses environs.

Quant au poète anonyme qui a composé *les Exercices*, que ce soit Jean Auvray, l'auteur du *Banquet des Muses*, que ce soit un certain Bezançon, dont la *Satyre du temps* a une fois été ajoutée à la *Satyre Ménippée* de Courval, que ce soit un autre encore plus inconnu, je crois bien difficile de soulever un masque, sous lequel on ne trouve pas de visage.

Enfin une dernière question se présente, à savoir comment Sonnet a pu autoriser son édi-

teur à publier sous son couvert l'œuvre d'un autre. Il y aurait alors lieu d'adopter l'opinion qui le fait mourir en 1627, et de supposer que le libraire Guillaume de Lahaye, exploitant le regain de popularité que la mort donnait à Courval, aura voulu en profiter pour assurer, à l'aide d'une supercherie, le succès de satyres inédites mises au jour par un poète, qui avait quelque secrète raison pour ne pas se compromettre.

Il ne reste plus qu'un mot à dire sur les poésies inédites de Courval et sur ses œuvres en prose. Les poésies inédites, sauf certaines satires contre les usuriers, les chicaneurs, les charlatans et la vanité, superfluité et inconstance des habits, semblent peu regrettables. C'était des amours de Francine, des mélanges poétiques, tels que sonnets, stances, odes, discours, élégies, etc., tous poèmes qui ne peuvent guère supporter la lecture s'ils ne sont revêtus d'une forme poétique dont notre auteur ne possède pas les premiers éléments.

Les autres œuvres de Courval-Sonnet consistent dans la Satire (en prose) contre les charlatans et pseudo-médecins empiriques, etc.

(Paris, J. Millot, 1610, in-8), et les Tromperies des charlatans découvertes (Paris, Rousset, 1619) qui ne sont qu'un abrégé du premier ouvrage. On y trouve certains passages assez curieux, notamment ceux où Sonnet raconte « qu'il a vu en Avignon des charlatans qui, pour faire expérience de leurs onguents et baumes miraculeux, se perçoient les membres avec des poignards... et de fait, lors qu'ils paroissoient le lendemain en public..., les spectateurs estoient tout étonnés qu'il n'y apparoissoit qu'une legere cicatrice. » (p. 100.) — Il parle un peu plus loin « d'un effronté charlatan, *il signore Hyeronimo*, qui avoit fait ériger un theatre dans la cour du Palais, où il montait un superbe équipage, la grosse chaisne d'or au col; il desployoit les maistresses voiles de son cajol... pour louer les vertus et admirables propriétés de ses unguens, baumes, huiles, extractions, quintessences, distillations. Et afin qu'il ne manquast rien à la charlatanerie, avoit quatre excellents joueurs de violon, qui avoient séance aux quatre coings de son theatre, lesquels faisoient merveilles, assistés d'un insigne bouffon ou plaisant de l'hostel de Bourgogne, nommé *Galinette*

la Galina, qui de sa part faisoit mille singeries, tours de souplesse et bouffonneries, pour amuser et attirer le peuple, lequel s'approchoit comme à la foule... Et, pour expérimenter les vertus divines et admirables d'un unguent... il se brusloit brusquement les mains avec un flambeau allumé jusques à se les rendre toutes ampoulées; puis se faisoit appliquer son unguent, qui les guarissoit en deux heures. » Il arrachoit aussi gratis les dents, sans exciter aucune douleur, sans autre instrument ou polican que ses deux doigts, ce que Courval explique par l'application d'une poudre stupéfiante et d'une autre poudre caustique, « qui déracinoit si bien la dent qu'elle tomboit quelquefois sans qu'on y touchât (p. 101 à 108).

Il s'élève non-seulement contre les charlatans, mais aussi contre les médecins qui n'étaient pas de la même école que lui; enfin il fait la guerre à certaines superstitions médicales populaires, et toutefois, par une singulière contradiction, il se montre crédule pour une foule de préjugés non moins ridicules que ceux dont il se moque à juste titre.

Dans cette œuvre longue et diffuse, l'auteur

semble n'avoir eu d'autre but que de faire son propre éloge, aux dépens des charlatans et des autres médecins. Nous en avons extrait ce qu'elle nous a semblé offrir de plus piquant. Nous nous arrêterons encore moins sur la « Défense apologétique contre les censeurs de la satire du mariage et la réponse à la contre-satyre ». Ces factums en prose, imprimés en 1609, 1610 et 1623, à la suite de la *Ménippée* contre les femmes, attestent seulement avec quelle vivacité l'auteur avait été attaqué et quelle peine il avait eue à se défendre contre ses détracteurs.

Nous ne pouvons mieux terminer qu'en résumant la conclusion de la savante étude consacrée par M. Eugène de Beaurepaire aux satires de Sonnet de Courval.

« En relevant l'intempérance du langage de Sonnet, ses écarts de goût, son outrecuidance et son cynisme, qui ne dépasse pas celui de Régnier, on doit lui tenir compte de sa richesse de descriptions, de son esprit observateur et de cette inspiration sarcastique qui donne à sa satire sa principale valeur..... Très-éloigné de Vauquelin de la Fresnaye pour la perfection

littéraire, il reproduit beaucoup mieux la physionomie de son temps, et avec Auvray et Angot de l'Éperonnière, il forme un groupe de satiriques réalistes qui a son importance dans l'histoire de Normandie. »

« Pamphlétaire irrespectueux et grossier, il a toutefois compris le besoin d'une transformation générale ; il a compati à la misère des basses classes et a combattu la rapacité des traitants, le ridicule des gentilshommes d'aventure et le luxe insolent des abbés commendataires. Après avoir décrit les raffinements du luxe et la bigarrure des costumes, après avoir pénétré avec une curiosité sensuelle dans les plus mauvais lieux... il a retrouvé tout à coup une honnêteté d'aspirations inattendue ; il a rêvé un royaume sans division, une organisation équitable des impôts, la suppression de la vénalité des charges, la justice respectée comme un sacerdoce, et la religion recouvrant l'auréole de sainteté, le prestige des anciens jours. »

C'est ainsi que M. Eugène de Beaurepaire s'exprime sur le compte de Sonnet de Courval ; sous le poète en apparence sans vergogne, il a su démêler l'esprit judicieux, l'âme à la fois

humaine et libérale, il a enfin marqué la place exacte que doit occuper dans l'opinion de ceux qui lisent, qui observent et qui pensent, le *Ju-néval bas-normand*.





LE PRÉSIDENT
FRANÇOIS DE MAYNARD
POÈTE TOULOUSAIN¹

(1582 - 1646)

LORSQUE j'ai publié, en 1864, une nouvelle édition des œuvres de François Maynard, ces œuvres n'avaient pas été réimprimées depuis l'édition qu'il en a donnée lui-même en 1646, quelques mois avant sa mort; aussi, ses poésies devenant de plus

1. Dans cette notice est encadrée celle de Guillaume Colletet, qui était conservée parmi les manuscrits de la Bibliothèque du Louvre.

en plus rares, n'était-il connu du public que par un petit nombre d'épigrammes insérées dans les choix de poésie, et par le vers où Despréaux l'a enclavé entre deux autres charmants esprits de la même époque, et où le satyrique, un peu jaloux peut-être de leur spirituelle malice, dit à propos du *sonnet* :

*A peine dans Gombaut, Maynard et Malleville,
En peut-on admirer deux ou trois entre mille.*

Maynard méritait mieux, et s'il n'a pas été prisé autant qu'il en était digne, si le silence de la postérité a suivi celui de ses contemporains, il paraît juste de l'attribuer à la causticité de son génie, qui a dû lui susciter une foule d'ennemis. En effet, si la finesse de ses épigrammes tirées de Martial et quelquefois salées à la gauloise, a encore du piquant aujourd'hui, combien plus n'en devait-elle pas avoir quand les lecteurs mettaient un nom sous chaque portrait.

Quelques-uns, toutefois, ont rendu hommage à cet esprit fin et délié.

Malherbe, qui reconnaissait pour ses élèves Touvant, Colomby, Racan et Maynard, disait que ce dernier était celui qui faisait le mieux des

vers ; mais qu'il n'avait point de force, qu'il s'était adonné à un genre d'écrire auquel il n'était pas propre et qu'il ne réussirait point dans l'épigramme, parce qu'il n'avait pas assez de pointe.

Cette opinion, un peu sévère, a été atténuée par Pelisson

« Le jugement que Malherbe fait de Maynard, dit-il, est assez conforme à celui de beaucoup de personnes intelligentes. Il faut avouer pourtant qu'il a merveilleusement réussi en plusieurs parties de ses épigrammes, particulièrement en celles qu'il a imitées des anciens... » Théophile, dont j'avoue néanmoins que l'esprit est beaucoup plus à estimer que le jugement, a dit que son épigramme *sembloit avoir de la magie* (*Histoire de l'Académie*, édition Livet. Paris, Didier, 1858, in-8, tome I, page 207.)

Balzac, qui était très-lié avec Maynard, lui a adressé son apologie, sous le nom de Ménandre.

Il était fort bien vu dans les cercles des *vraies* précieuses et Saumaize, dans son Dictionnaire des Précieuses, l'appelle *Martianus*.

Richelet, dans son *Traité de l'Épigramme*, en tête du *Recueil des plus belles épigrammes*

(*Paris, Leclerc, 1698, 2 vol. in-12*), admire le charme de son élocution et la beauté du tour de ses vers. — Le Pays (*Nouvelles Œuvres, tome II, lettre 36*) le cite avec éloge. — Le P. Menestrier (*Représentations en musiques anciennes et modernes, page 147*) fait une singulière remarque, c'est que Maynard a un grand nombre de vers composés presque entièrement de monosyllabes tels que :

*Il est grand dans la paix, il est grand dans la guerre...
 Ses yeux, depuis deux ans, n'ont rien fait que pleurer...
 Mais je veux mal au Dieu qui m'en a tant appris, etc.*

Ce qu'on n'a pas remarqué alors, et qui donnerait à Maynard, s'il vivait dans notre siècle (où le mécanisme du style a été poussé si loin), une place élevée parmi nos poètes, c'est la ciselure exquise de ses vers et une richesse de rimes qui est à peine égalée de nos jours et qui était inconnue aux poètes de son époque.

Voltaire, ce juge sévère et délicat, a dit de Maynard que ses vers étaient *heureux, purement écrits*, et qu'il en a laissé de *fort beaux*.

La vie de Maynard a été écrite par Pelisson, dans son *Histoire de l'Académie*, dont M. Char-

les Livet a donné une récente et précieuse édition que nous avons déjà citée. Nous aurions pu nous borner à reproduire cette biographie et les notes excellentes qui l'accompagnent, mais elle se trouve entre les mains de la plupart des hommes de goût, et d'ailleurs nous avons rencontré dans l'*Histoire des poètes françois* de Guillaume Colletet, naguère conservée manuscrite à la Bibliothèque du Louvre (f. 2398), une notice sur notre poète, qui aura aux yeux des curieux l'avantage d'être inédite.

Nous intercalerons dans ce morceau des passages destinés à le compléter, en faisant observer que, de Pelisson ou de Colletet, l'un des deux a évidemment copié l'autre, à moins qu'ils n'aient puisé tous deux aux mêmes sources, c'est-à-dire aux Mémoires sur la vie de Maynard que Pelisson dit avoir reçus de Charles Maynard, son fils¹. (Tome I, page 199, édition Livet.)

Colletet commence par quelques notes rapides sur le père de François de Maynard, qu'il

1. Ce Charles de Maynard doit être plutôt le petit-fils du poète, car nous verrons plus loin que son fils était mort avant lui.

appelle *Gérard*, bien que celui-ci ait signé *Géraud* de Maynard, et sur son aïeul Jean :

« Gérard de Maynard, natif de Saint-Céré, eut pour père Jean, dont la doctrine fut grande, quoique nay dans un siècle où les belles lettres ne commençoient qu'à fleurir. Sous le règne de François I^{er}, il fit imprimer un commentaire sur les psaumes de David, qui se voit encore dans les Cabinets des curieux.

« Gérard quitta le lieu de sa naissance pour aller monster les belles lumières qu'il avoit acquises dans le droit, en un plus grand théâtre que celuy là. Il y fust conseiller et exerça sa charge très dignement.

« Il fut tousjours fixe dans le service du Roy, en un temps où les guerres civiles avoient déjà partagé toutes les cours souveraines, jusques à ce que le Parlement de Toulouse, estant opprimé par le pouvoir que le duc de Joyeuse s'y estoit acquis, et divisé de telle sorte que la plupart des conseillers furent contraints d'en sortir pour aller demeurer à Chasteau-Sarrazin, il fallut qu'il cédist au temps, et qu'il se retirats comme les autres. Se trouvant là trop près des malheurs publics, il ayma mieux quitter tout à

fait sa charge et aller finir ses jours au lieu où il les avoit commencés; puisque la fureur publique ne lui permettoit pas de les employer pour la gloire de son maistre. Dans cette oysiveté, et pour divertir sa retraite, il composa ses Arrests, que presque tous les parlements de France regardent comme des préjugés ¹. Il eust ce bonheur de jouir pendant sa vie de la gloire de son travail et de le voir traduit en plusieurs langues, Mais celuy qu'on doit estimer le plus grand pour luy, c'est d'avoir mis au monde deux fils qui, estant venus dans un siècle plus poly que le sien, avoient aussy une érudition plus polie et plus chastiée.

« Jean, son fils ayné, luy succéda à ses biens et à son office de conseiller, dans lequel il acquist une estime très-grande pour le peu de temps que la mort lui permit de l'exercer.

« François, son autre fils, naquît à Thoulouse² et s'est rendu illustre par la beauté et la pré-

1. On dirait aujourd'hui *des précédents*. Voici le titre du livre : *Notables et singulières questions du droit écrit, décidées et jugées par arrêts memorables de la Cour souverain-du Parlement de Toulouse* (1638, in-folio.)

2. En 1582.

sence ¹ de son esprit. Ses vers, dont toute la France admire le tour et la force du langage, le font passer pour un des premiers en cet art, et cette bienheureuse facilité dont il est besoin à la composition de l'épigramme a fait dire que la sienne sembloit avoir de la magie ², et qu'il n'avoit point eu d'égal en nostre langue en cette manière de poëme. Pour cette raison, il a été appelé *le Martial François*. Un galant homme qui vit encore avoit accoustumé de luy donner tous les premiers jours de l'an pour ses estrennes un Martial tout doré et parfumé. »

Pelisson nomme ce galant homme, qui était M. de Caminade, président au parlement de Toulouse.

Le Pays dit, dans ses *Nouvelles Œuvres* (tome II, lettre 36^e) : « Dans sa jeunesse, il (Maynard) fut secrétaire de la Reine Marguerite (de France, reine de Navarre), qui aimoit les vers et qui les savoit faire. Elle étoit si persuadée de la facilité que son secrétaire avoit pour la poésie et de la netteté de son expres-

1. Je ne suis pas sûr de ce mot ; on pourrait lire aussi *puissance*. Mais, hélas ! le M. S. n'existe plus !

2. C'est Théophile qui a dit cela.

sion que, quand elle avoit conçu quelque chose de beau, elle le couchoit sur le papier, sans soin et dans le désordre de la première conception, et puis, le donnant à Maynard, elle lui ordonnoit de le ranger et de le mettre en vers. Il le faisoit d'une manière si aisée et si galante, qu'elle avoit coutume de dire que Maynard étoit un orfèvre excellent, qui savoit admirablement mettre les pierreries en œuvre. »

Deux des pièces que Maynard a composées sous l'inspiration de cette princesse, à l'occasion de la mort d'un de ses favoris ¹, tué en 1606, à Paris, ont été, avec quelque autres, insérées dans le *Parnasse des plus excellents poètes de ce temps*.

Le premier ouvrage dont Maynard fit l'objet d'une publication, fut *le Philandre*, poème pastoral écrit en sixains, en vers de huit syllabes et divisé en cinq livres.

Ce petit volume, composé dans la manière du *Sireine* d'H. d'Urfé et des *Changements de la bergère Iris* de Delingendes, est écrit dans

1. Le beau *Date*, tué d'un coup de pistolet par le jeune *Vermon*, à la portière du carrosse de la duchesse. (De Labouïsse-Rochefort, *Lettres sur F. de Maynard*. Toulouse 1646, in-18.)

un style assez facile. En voici la rapide analyse :

Le berger Philandre rencontre dans un bocage une bergère dont il devient ardemment épris. Quelques jours après, il s'enhardit à lui déclarer son amour, auquel la bergère feint d'être insensible. Un peu plus tard, ils se rencontrent de nouveau ; leur mutuelle passion se manifeste,

Et Philandre est tout à Florise.

Mais la jalousie de Lysis vient troubler leur amour ; puis un orage éclate et Philandre est emprisonné par la chute d'un rocher, dans une caverne où il cherchait Florise. Celle-ci, à qui Lysis a persuadé que son amant est mort, va se plaignant dans les bois. Philandre, qui l'entend, lui répond du fond de sa caverne. Elle croit que c'est l'âme de son ami qui lui parle, et quand, par un effort violent, Philandre parvient à renverser l'obstacle qui l'emprisonnait, elle s'enfuit effrayée. On ne comprend pas trop comment ils ne se rencontrent pas. Toutefois, Florise, toujours persuadée de la mort de Philandre, cède assez facilement à l'amour du

berger Lyridan, et consent à s'unir à lui.

Philandre, cependant, résiste à l'amour d'une autre bergère, et revient pour mourir dans les bocages où il a aimé.

*... Il vit dessus un mont
Mainte bergère d'un pied prompt
Courir au temple d'Hyménée.
Ce temple estoit dedans le bois,
Où il possédoit autrefois
Le cœur de Florise la belle,
Qui, las ! ayant peu l'oublier,
Alloit pour Lyridan lier
Son cœur d'une chaisne éternelle.*

Florise, en revoyant son Philandre près d'expirer, se précipite vers lui. Les cérémonies du mariage sont interrompues ; chacun se disperse. Philandre, dit la belle,

*Philandre est celui seulement
Pour qui je vis plus longuement,
Que seul je veux et que seul j'aime.*

Vers le soir, les deux amants, réconciliés, retournent ensemble aux bois où ils sont heureux. Mais le jaloux Lyridan les a suivis, et, tandis qu'ils se promènent au bord d'un précipice, il frappe Philandre d'un coup de poi-

gnard. Celui-ci tombe, et en tombant entraîne Florise au fond de l'abîme, où l'assassin se précipite après eux. Les funérailles des trois victimes terminent l'ouvrage. L'auteur conclut par cette réflexion :

*Aussi bien le contentement
Ne dure icy-bas longuement,
Que quelque soin ne le traverse.
Après les jours viennent les nuits ;
Après les joyes les ennuis ;
Et puis la mort qui tout renverse.*

Ce n'est que longtemps après la publication du *Philandre* qu'il faut placer la réception de Maynard à l'académie des Jeux floraux. Péli-son en parle incidemment et tout à la fin de sa notice, où il s'exprime en ces termes :

« Les juges des Jeux floraux de Toulouse, à qui M. de Caminade presidoit alors, le reçurent dans leur corps, bien qu'il n'eût pas disputé et gagné les trois Fleurs, suivant la coutume. Et comme ils avoient autrefois donné à Ronsard un Apollon, et à Baïf un David d'argent, ils résolurent, avec beaucoup d'éloges, qu'on donneroit à Maynard une Minerve de même matière ; mais, à la honte de notre siècle, les Capi-

touls, qui sont les seuls exécuteurs de ces délibérations, ou par avarice, ou par négligence, n'accomplirent jamais celle-là, comme on peut voir par l'épigramme qui est dans ses œuvres, avec ce titre : *Sur une Minerve d'argent promise et non donnée.* » (*Péllisson*, t. I, p. 208.)

M. de Labouïsse, qui avait fait sur notre auteur de longues et patientes recherches, dit que le vote au sujet de Minerve eut lieu le 2 mai 1638.

Maynard fut vraisemblablement reçu après le vote et la date que donne M. Labouïsse me semble encore confirmée par la publication faite à Toulouse, cette même année 1638, des *Pièces nouvelles de M. Maynard*.

C'est donc à tort qu'on placerait la réception de notre auteur avant son voyage en Italie. Colletet poursuit ainsi sa notice :

« Messieurs de Thoulouse, pour honorer son mérite et leur compatriote, l'estimèrent digne du présent d'une Minerve d'argent, honneur qui n'avoit jamais esté accordé avant luy qu'au seul Ronsard¹. Mais s'il avoit eu en France l'hon-

1. Colletet se contredit. Ainsi qu'il le rapporte ci-dessus, c'est bien un Apollon d'argent qui avait été donné à Ronsard, et non une Minerve, quoi qu'en dise aussi Binet, dans la *Vie de Ronsard*. — Péllisson rectifie le fait.

neur et l'estime de gens de la plus haute condition, comme il se voit par les lettres qu'ils lui ont escrites et qui sont encore dans son cabinet, il n'acquit pas moins celle des plus grands personnages d'Italie, pendant le séjour qu'il fit à Rome, l'an 1634, avec M. de Nouailles, qui y estoit pour lors ambassadeur¹. Urbain VIII l'honora mesme souvent de sa conversation, et, dans cette grande cognoissance que ce savant pontife avoit dans les lettres sacrées et profanes, il se plaisoit à lui communiquer souvent ses ouvrages et à s'entretenir avec luy de la finesse de la poésie. Ce fut alors qu'il fit imprimer la sienne, dont il voulut bien luy faire l'honneur luy mesme de luy en donner un exemplaire, de cette mesme main qu'il porte les clefs de saint Pierre, et qui est la distributrice des bénédictions².

« Si le pape avoit de l'estime pour luy, on

1. Au commencement de mars 1634, il partit par eau de Lyon avec M. de Noailles, comte d'Ayen, qui remplaçait le comte de Bressac, ambassadeur auprès de Sa Sainteté. Leur galère ayant été démantelée par la tempête, ils n'arrivèrent à Civita-Vecchia que le 10 avril. (De Labouisse.)

2. Voilà une phrase singulièrement amphigourique, et au travers de laquelle on a bien de la peine à comprendre que c'est Urbain VIII qui fit imprimer ses ouvrages et les offrit à Maynard.

peut dire que le cardinal Bentivoglio, ce grand ornement de l'Église romaine, faisoit un cas particulier de luy et de son amitié. Les lettres qu'il luy escrivit après son départ de Rome en sont des marques très-glorieuses. Il passa une partie de sa vie dans le grand monde, sans y augmenter sa fortune, et en un siècle pourtant où presque tous ses compagnons acquirent du bien et de la réputation. Il fut président au baillage d'Aurillac et honoré d'un brevet de conseiller d'estat. Mais enfin, lassé de l'embaras de la Cour et de la chicane du Palais, il se retira chez luy pour vaquer, quelque temps avant sa mort, à l'estude de la philosophie. Ces quatre vers, qu'il fit mettre sur la porte de son cabinet, apprennent l'estat de sa fortune et de son âme :

*Las d'espérer et de me plaindre
Des Muses, des grands et du sort,
C'est icy que j'attends la mort,
Sans la désirer ni la craindre.*

Et ceux-cy, que le révérend père Thibon fit pour luy sur le mesme sujet, méritent bien d'y estre adjoutez :

Maynardus Franci non ultimus incola Pindi,

*Musarumque vetus pariter, Themidisque sacerdos,
Jactatus dubiis malefidæ fluctibus aulæ,
Elapsusque foro, studiis melioribus ista,
Jam senior, curas animi statione locavi :
Et satyræ dumos et amorum lustra perosus,
Diva tibi dociles voveo Sapientia cantus.*

« Il estoit agréable dans sa conversation, doux en ses mœurs et railleur parmy ses amys, au grand regret desquels il mourut, âgé de soixante-quatre ans, le 28^e décembre 1646. »

Colletet termine ainsi sa notice, sans même dire que Maynard fût de l'Académie française. Pélisson écrit qu'il en fut nommé d'abord ; cependant il résulte de ses lettres, citées en notes par Charles L. Livet, qu'il ne fut pas de l'Académie dès sa fondation. « Je vois bien, écrit-il à son ami de Flotte, que sur la fin de vos cours vous serez déclaré auteur et canonisé par MM. de l'Académie. *Si j'ai l'honneur d'y entrer*, je leur en ferai la proposition. » Cela n'est pas étonnant quand on pense à l'espèce d'aversion que le cardinal de Richelieu avait pour lui. Maynard, qui le désignait dans ses lettres sous le nom de *Ferragus*, s'était attiré cette disgrâce par sa fidélité au maréchal de Bassompierre et

au comte de Cramail ¹, dans le temps même que le cardinal les tenait prisonniers à la Bastille. En outre Maynard, toujours besoigneux, demandait sans cesse, et le cardinal, au dire de Pélisson, « aimoit qu'on ne lui demandât rien, et qu'on lui laissât la gloire de donner de son propre mouvement. Tant il y a qu'il rebuta cette belle épigramme de lui, qui commence :

Armand, l'âge affaiblit mes yeux, etc.

Et même, à ce que l'on dit, fort brusquement, contre sa coutume. Car ayant ouï la fin, qui dit :

*Mais s'il demande en quel emploi
Tu m'as tenu dedans le monde,
Et quel bien j'ai reçu de toi,
Que veux-tu que je lui réponde?*

Il répliqua en colère : *Rien!* Cela fut cause des vers que Maynard fit contre lui après sa mort. Il fit encore un voyage à la Cour sous la régence de la reine Anne d'Autriche, et c'est là que je l'ai vu et connu. » (Pélisson, t. I, p. 197-198.)

« Sa taille n'étoit pas des plus grandes et il

1. François de Bassompierre (1579-1646), auteur des *Mémoires*, et Adrien de Montluc, comte Cramail ou Carmain (1568-1646).

devint assez replet sur la fin de ses jours. Il étoit d'une humeur agréable en conversation, aimant extraordinairement la réjouissance et la bonne chère, mais pourtant homme d'honneur et bon ami.

« C'est de ses vers qu'il a tiré sa plus grande gloire, et véritablement il faut avouer qu'ils ont une facilité, une clarté, une élégance et un certain tour que peu de personnes sont capables d'imiter. Deux choses, si je ne me trompe, ont produit principalement ce bel effet. Premièrement il affecte de détacher tous ses vers les uns des autres, d'où vient qu'on en trouve souvent cinq ou six de suite qui ont leur sens parfait :

Nos beaux soleils vont achever leur tour.

Livrons nos cœurs à la merci d'Amour.

Le temps qui fuit, Cloris, nous le conseille.

Mes cheveux gris me font déjà frémir.

Dessous la tombe il faut toujours dormir.

Elle est un lit où jamais on ne veille.

« En second lieu, il observe dans ses expressions une construction simple, naturelle, où il n'y ait ni transposition ni contrainte ; de sorte qu'encore qu'il y travaillât avec un soin incroya-

ble, il semble que tous ces mots lui sont tombés fortuitement sous la plume et que, quand il eût voulu, il auroit eu peine à les ranger autrement. » (Péllisson, t. I, *passim*.)

Un jour qu'il écoutait des vers de son fils, il vint à un lieu où il y avait un mot hors de sa place et qui faisait équivoque, bien que la force du sens éclaircît le passage. Il se le fit lire à plusieurs reprises, feignant de ne pas comprendre, et enfin s'adressant à son fils : « Ah ! mon fils, à cette fois là, vous n'êtes pas un Maynard, car ils n'ont pas accoutumé de ranger leurs paroles en cette sorte. »

Maynard était tellement amoureux non-seulement de la clarté du style, mais aussi de la forme du vers, que ce fut lui qui posa comme règle le repos à la fin du troisième vers dans les sixains, et, dans les dixains, le repos à la fin non seulement du quatrième, mais aussi du septième vers. Et pour bien marquer ce repos, il fit imprimer ses épigrammes qui sont presque toutes en dixains, comme des sonnets auxquels manquait le premier quatrain.

Ces divers repos avaient déjà été observés avant lui par la plupart des poètes; mais par

instinct harmonique, et non pour suivre une règle établie.

Il voulut aussi modifier les règles du sonnet et ne pas faire rimer entre eux les deux quatrains qui le commencent. Mais ce changement, essayé de concert par Malesherbe et par lui, ne fut pas adopté, et Boileau

*Voulut qu'en deux quatrains de mesure pareille,
La rime avec deux sons frappât huit fois l'oreille.*

Maynard resta seul fidèle à ce sonnet *licentieux* ou *libertin*, comme on disait alors (on dirait aujourd'hui *irrégulier*) et presque tous ceux qui sont dans ses œuvres sont ainsi faits.

Le volume in-quarto qu'il donna en 1646 fut en réalité son testament littéraire. Il put néanmoins jouir de son succès, y introduire quelques cartons pour rectifier les expressions critiquées par ses amis, et enfin toucher la gratification de mille livres que lui valut sa dédicace au cardinal Mazarin.

En effet, le livre porte cette mention : *Achevé d'imprimer le 15 juin 1646*, et Maynard vécut jusqu'au 28 décembre de la même année. Quelques incertitudes se sont élevées sur le lieu de sa

mort. M. de Labouisse-Rochefort prétend qu'il mourut à Toulouse. Il désigne la maison mortuaire et l'église où il aurait été enterré. Mais les registres de la paroisse de Saint-Céré ¹, qui sont aujourd'hui conservés à la maison de cette ville, témoignent que le *trentiesme du mois de décembre* (1646) fut ensepulthré Monsieur M. E. François MAYNARD, 'président d'Orliat et Conseiller d'Estat en la Cour.

Tous les doutes sont levés par cette pièce, dont je dois copie à un descendant de Maynard, M. Théodore de Lavaur de Laboisie, conseiller général du département du Lot et maire de Saint-Laurent-les-Tours, qui m'a communiqué avec une obligeance rare les documents les plus importants et les plus authentiques sur sa famille.

Maynard était d'une noble et ancienne descendance; il est toujours qualifié de *Messire*, et ses devanciers, dans les actes qui remontent jusqu'au XIII^e siècle, sont qualifiés de *Damoiseaux* et de *Chevaliers*.

Il épousa Françoise Galharde de Boyer, d'une

1. Saint-Céré, en Quercy, plus anciennement Saint-Espérie, est aujourd'hui l'un des chefs-lieux de canton du département du Lot.

maison noble de Toulouse dont il n'eut qu'un seul enfant, Charles de Maynard qui fut gentilhomme ordinaire du roi et épousa Louise (ou Elisabeth) d'André de la Ronade de Salers en Auvergne. Il était poète, il était toute la joie et l'espérance de son père, qui eut la douleur de le voir mourir avant lui.

Il laissa quatre enfants mâles et quatre filles :

Charles, comme son père, gentilhomme ordinaire du roi, qui mourut au moment où il allait contracter un très bon mariage.

Philippe, le second, fut tué à la bataille de Ramilies ou à celle de Malplaquet, servant dans les cheveu-légers de la garde.

Joseph, prêtre chanoine de Saint-Sernin de Toulouse, mourut à l'Hôtel-Dieu de Paris, où il s'était consacré au service des pauvres.

Enfin le plus jeune, *Géraud* 2^e de Maynard, épousa Marie-Louise de Gouzon, de Saint-Céré. Leur fille unique fut mariée à Jean de Cambolas, conseiller à la grand' chambre du Parlement de Toulouse.

Je manque de renseignements sur sa descendance féminine.

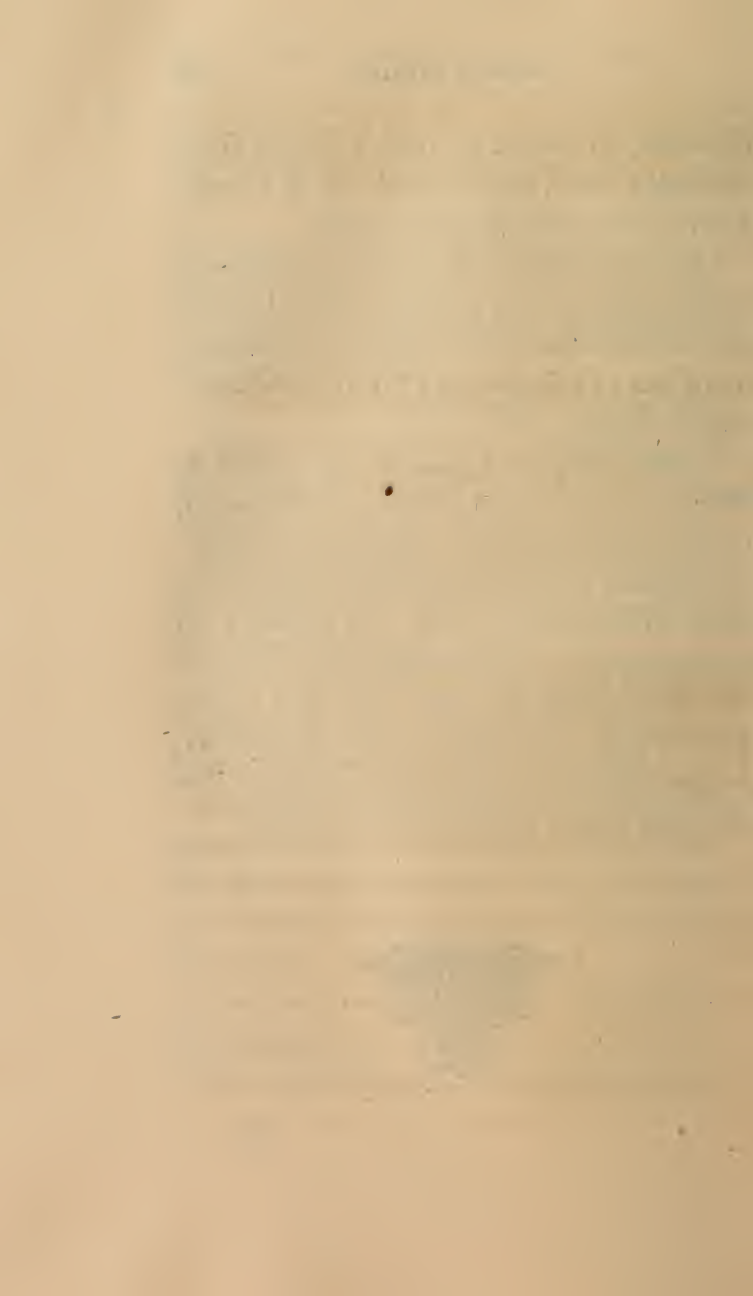
Une fille de Charles de Maynard, Marie-

Charlotte, fut mariée en 1683 à l'érudit Guillaume de Lavour, trisaïeul de M. Th. de Lavour, à qui je dois ces documents précieux.

Les descendants actuels de François Maynard (ou Mainard, car c'est ainsi que signait le poète) sont les Cambolas et les Castellane, de Toulouse ; les Lavour de Laboisse ; les Cornély et les Latourrette d'Ambert.

Il existe dans le Limousin une famille de Meynard (dont le nom s'écrit aussi Maynard), famille nombreuse et bien posée, dont les diverses branches se sont transplantées ailleurs, sans venir directement du poète. Ces Maynard ont évidemment une souche commune, car les uns et les autres portent *une main* dans leurs armes ; mais le poète, ses auteurs et ses descendants, avaient spécialement pour armes propres : *d'or à la main dextre haute en pal de gueules.*







JACQUES DU LORENS

ET LE TARTUFE



LE fils de M^e Poquelin, tapissier du Roi, ne s'était encore fait connaître que comme organisateur de l'illustre Théâtre, où se jouaient, avec un grand succès, les tragédies de Pierre Corneille. Médiocre dans le tragique, le jeune Molière excellait déjà, comme acteur, dans ces pièces à l'italienne, où les personnages improvisaient leurs rôles sur *scenario* tracé d'avance, et quelques-uns de ces canevas étaient de sa façon.

Un jour, en 1646, notre jeune *impresario* vit entrer chez lui un homme d'une soixantaine

d'années, encore vert, aux yeux vifs, à la mine sardonique, tout de noir habillé, dont la tenue sentait d'une lieue son magistrat de province, et qui lui parla à peu près en ces termes :

« Je ne crois pas, monsieur, qu'au milieu
« des habits chamarrés qui encombraient hier
« votre spectacle, vous ayez remarqué mon vête-
« ment noir et mes cheveux gris. J'ai applaudi
« des deux mains aux vers de M. de Corneille,
« l'heureux rival de mon ami Rotrou; mais
« cela ne m'a pas empêché de rire à gorge dé-
« ployée à la farce où vous teniez le principal
« rôle; et si, comme on le disait auprès de moi,
« vous en êtes l'auteur, croyez-moi : renoncez
« à la tragédie, où vous êtes médiocre; jouez des
« comédies, écrivez-en même... et vous irez
« loin!... Pardonnez cette franchise à un vieil-
« lard; je n'ai jamais mâché la vérité à personne,
« et souvent je l'ai dite à mes dépens; mais,
« baste! en mon for intérieur, je ne m'en suis
« jamais repenti. »

Après quelque temps de conversation, le vieillard se leva : « Vous ne me reverrez peut-être
« jamais, monsieur; car je repars ce soir pour
« ma province; mais permettez-moi de vous

laisser en souvenir ce livre de ma façon.

Resté seul, Molière ouvrit le volume que lui avait offert le vieil original.

C'était un in-quarto, frais sorti de la boutique de Sommaville et qui portait pour titre : Les Satyres de M. du Lorens, président de Chasteau-neuf.

Le jeune comédien sauta la préface et lut :

SATYRE I

*Que je suis dégouté de la plupart des hommes,
Plus je les considère, en ce temps où nous sommes!
Mais surtout je hay ceux dont le semblant est doux,
Qui n'entendent jamais la messe qu'à genoux ;
S'ils parlent, c'est de Dieu, de sa bonté suprême,
De se mortifier, renoncer à soy-mesme...
Après avoir tenu ce langage des Cieux,
Croirois-tu bien, Monsieur, qu'ils sont fort vicieux,
Et que celui d'entre eux qui fait plus d'abstinence,
Dont la face est plus triste, a le moins d'innocence.
Est prest sans marchander à faire un mauvais tour,
Pour ne tenir parole à chercher un détour.
Il prend son avantage en concluant l'affaire,
Encor que comme un prêtre il dise son bréviaire.
S'il rit, c'est un hazard et ne rit à demy.
C'est avec un baiser qu'il trahit son amy!...*

Après ses oraisons, est-il hors de l'église,
 A son proche voisin il trame une surprise...
 Il cajole sa femme et la prie en bigot
 De faire le péché qui fait un homme sot.
 Encor qu'il soit tenu plus chaste qu'Hippolyte,
 Il est aussi paillard, ou plus, qu'un chien d'ermite ..
 Au reste, à l'entretien il est si papelard,
 Que vous ne diriez pas qu'il eût mangé le lard ;
 A sa douce façon et modestie extrême,
 Il paroist innocent, ou l'innocence même ;
 Il porte un cœur de sang sous un dévot maintien ,
 S'il preste, c'est en juif sous l'habit d'un chrestien,
 Et son débiteur le fuit, de mesme (s'il faut dire)
 Qu'un voleur un prévost, une nymphe un satyre ;
 C'est le plus inhumain de tous les créanciers ;
 Je le sçay, pour avoir esté de ses papiers.
 S'il plaide, pensez-vous, il plaide main garnie ;
 Gardez-vous bien de lui les jours qu'il communie !...

Le jeune Poquelin s'arrêta et tomba dans une rêverie profonde...

A diré le vrai, je ne voudrais pas répondre sur ma tête que les choses se soient ainsi passées Nul n'a jamais raconté que du Lorens soit ainsi venu en personne offrir ses Satyres au futur prince des comiques français; mais je suis persuadé que celui-ci a dû lire ce portrait dessiné

par une plume énergique, et que, dès ce moment, il ne lui resta plus qu'à trouver un nom pour le bigot personnage. Tartufe était éclos dans la cervelle de Molière.

Et maintenant, comme je pense que du Lorens est resté dans une obscurité imméritée, je vais rapporter ce que l'on sait de sa vie.

La petite ville de Châteauneuf, lieu principal du petit pays de Thimerais, fut le berceau de Jacques du Lorens ¹. On ne connaît pas au juste les limites du Thimerais; Châteauneuf est devenu un chef-lieu de canton de l'arrondissement de Dreux (Eure-et-Loir), et le tribunal que présidait du Lorens n'est plus qu'une simple justice de paix.

C'est en 1580 qu'il vit le jour, sur *les lisières* de la Normandie, comme il le dit lui-même dans la satire VII, livre 2 du volume qu'il publia en 1624 :

*Encor qu'en tous climats naissent des gens de bien,
Quand un homme est Normand on dit qu'il ne vaut rien*

1. Son nom se prononçait Du Laurent. Ses filles, souvent marraines à Chasteauneuf, l'ont ainsi écrit sur les registres paroissiaux.

*L'argument passeroit avec des lavandières,
Car que vaudrois-je moy, qui suis né des lizières?*

Donc, moitié Percheron, moitié Normand, il reçut l'éducation convenable aux emplois auxquels on le destinait, c'est-à-dire qu'après avoir fait de fortes études chez le curé de son pays ¹, il prit ses degrés à la faculté, et se fit recevoir docteur *in utroque jure*. C'est ce qu'on voit dans la 22^e satire de son recueil de 1646 :

*Encore qu'autrefois j'aye pris mes degrez,
Je suis fort peu versé dans les livres sacrez.*

Et dans la 17^e du même recueil :

*Estant jeune avocat, après estre docteur,
Et voyant qu'au barreau je n'estois qu'auditeur,
Que d'autres moins sçavants plaidoient pour les parties,
Moi de jeter le froc par dépit aux orties,
Détester le bonnet, n'aller plus au palais,
Où l'on m'eust souvent pris sans cause et de relais.*

(1) *Mon père pour cela m'envoyoit à l'école
D'un curé qui n'estoit au roole des pédans,
Et c'est luy qui m'a faict sçavant jusques aux dents.
A luy je suis debteur et à ce mien bon père.*

Une vie manuscrite de du Lorens, anciennement ajoutée à un exemplaire de ses dernières satires, et qui pourrait avoir été tracée par Dreux du Radier¹, fait connaître que c'est au Parlement de Paris qu'il suivait les audiences, et cite à l'appui ces termes de son commentaire sur la coutume de Châteauneuf : « M. Arnauld, lors
« avocat, qui depuis a esté contrôleur général
« des finances, plaidoit dans la cause de M. Ma-
« rion (Simon), pour le Roy. J'estois lors jeune
« avocat au Palais. »

C'était donc dans la grande salle gothique du Palais de Paris, autour de la fameuse table de marbre, que le jeune clerc de la basoche promena longtemps ses pas inoccupés, écrivant plus de vers qu'il ne plaidait de procès.

Las de son inaction, il alla s'établir à Chartres, en qualité d'avocat au Présidial. Il y trouva des clients à défendre, mais aussi des occasions d'exercer sa verve sarcastique ; car il y offensa les magistrats, et la Cour lui infligea un blâme

1. C'est en effet, saut quelques variantes, la même notice qui figure dans les *Éloges historiques des Hommes illustres du Thimerais*, par Dreux du Radier (Paris, J. Berthier, 1749, in-12).

public. C'est ce qui résulte d'un factum publié contre lui dans un des procès qu'il eut à soutenir, factum sur lequel s'appuie l'auteur de sa vie. Du Lorens convient, d'ailleurs, qu'il eut occasion de plaider pour lui-même ; car il dit, dans une de ses satires ¹ :

*Jamais dans les procès je ne suis demandeur.
La malice du siècle en veut à ma candeur ;
C'est un malheur pour moi que toujours on m'ajourne.*

Ce devait être un peu sa faute, si on l'ajournait, et bien des gens se reconnaissent dans ses satires. Il ajoute :

*Et n'est point question d'un remûment de borne,
Ny d'avoir occupé la terre d'un mineur ;
Encor moins s'agit-il de quelque point d'honneur,
Ny de crimes commis en exerçant ma charge.
De tels cas, Dieu merci, personne ne me charge!
On me traduit pourtant, ainsy qu'un charlatan,
On me faict des procès dessus des nids d'antan
Sur le poinct d'une aiguille, ou sur une chymère.*

Ces chimères et ces piqûres d'aiguilles, c'était la langue de du Lorens qui les causait. Outre

le blâme qui lui avait été infligé à Chartres, un arrêt fut encore rendu contre lui au Parlement de Paris, au profit de maître Laurens Ollivier, avocat du roy au bailliage de Châteauneuf, portant condamnation « à de grosses amendes
« et de grands dépens, pour excès, injures et
« libelles diffamatoires. »

Pendant le temps qu'il était avocat à Chartres, du Lorens y épousa Geneviève Langlois. Il semble que c'était une femme de tête, qui modérait la folle humeur et les prodigalités de son mari, et qui, disait-il,

*... ne veut voir chez moi, pour boire et pour manger,
Ni Gautier, ni Garguille, en dussé-je enrager ;
Qui contrôle mes jeux, mes yeux, mes promenades¹.*

Bien qu'il ne pût mettre un frein à sa verve satirique, même en parlant de sa moitié, il l'aimait au fond :

La femme que j'ay prise est une des meilleures!

3. Liv. I, sat. V (1624).

s'écriait-il, non cependant sans ajouter aussitôt :

*Mais, toutefois, elle a de si mauvaises heures,
Que Socrate y fut-il (que Xantippe exerçoit)...
Il seroit bien contraint de luy quitter la place...
Son humeur est fascheuse et contraire à la mienne ;
Mais néantmoins le mal que je luy veux m'advienne.*

Vous voyez bien, lecteur, qu'il l'aimait, et au point même de regarder comme un de ses devoirs conjugaux

De se baisser la nuict pour luy bailler le pot¹

Aussi l'appelle-t-il *sa chère épouse*, dans sa note sur l'article 127 de la Coustume de Chasteauneuf, in-4, où il dit : « Il a été jugé, en la
« Coustume de Chartres, au profit de dame
« Langlois, nostre chere espouse, contre les
« Michelet de Nogent-le-Rotrou, que les cou-
« sins-germains conjoints *ex-utroque*, n'ex-
« cluoient ceux qui ne l'estoient que d'un costé,
« dans la succession de Lancelot Poulard, sieur
« d'Oiré, où il s'agissait de ses acquets. »

1. Sat. II (1646).

C'est par cette succession que la terre d'Oiré passa dans les mains de du Lorens, qui ajouta depuis à son nom la qualité de sieur d'Oiré.

De son côté, notre poète était d'une famille aisée; l'éducation qu'il avait reçue le prouve, et lui-même se reconnaît pourvu de l'*aurea mediocritas*, qui satisfaisait Horace :

*J'ay du bien, grâce à Dieu, ce qu'il m'en faut pour vivre;
Je mange fort peu seul ; jamais je ne m'enyvre.
Si je n'ay des estats, estant homme privé,
Je m'en couche plus tost, j'en suis plus tard levé.*

En 1618, il quitta Chartres pour succéder en la charge de baillif, vicomte de Chasteauneuf, à M^e Mathurin de la Chaussée, écuyer, seigneur de Louvet, qui exerçait encore en 1612. Chasteauneuf étant sorti de la maison de Mantoue, en 1637, il devint lieutenant général du bailliage, et ensuite président. C'est le titre qu'il prit, en 1646, en tête de ses nouvelles satires.

Si du Lorens se fit des ennemis par son esprit caustique et railleur, « estant, suivant une
« plainte des habitants de Châteauneuf, d'une
« humeur si peu accommodante, que jamais il
« n'y put vivre en paix et sans avoir de diffé-

« rends avec quelqu'un, n'ayant laissé un seul
 « des officiers et principaux habitants exempts
 « de ses offenses ordinaires ; » il fut dédommagé
 de ces tracas par l'amitié d'illustres personnes
 en tête desquelles il faut placer Charles de Gon-
 zague, duc de Nevers, son constant protecteur,
 au nom de qui il rendait la justice à Château-
 neuf; puis le maréchal de Bassompierre; les
 présidents Molé, de Mesmes, Briçonnet; le
 président Nicole de Chartres; Rotrou le tragi-
 que, Régnier le satirique, Nicolas Bourbon, le
 poète latin, le peintre Vignon et le statuaire
 Biard.

Je ne m'arrêterai point aux commentaires que
 du Lorens a laissés sur les trois Coustumes de
 Châteauneuf, Chartres et Dreux. Je me regarde
 comme tout à fait incompetent en ces sortes de
 matières,

Encore qu'autrefois j'aye pris mes degrez.

Je ne porterai point non plus un jugement
 détaillé sur ses satires, laissant au lecteur le soin
 de les apprécier d'après les passages cités plus
 haut. Bien qu'il se regardât comme supérieur à
 Régnier, et qu'il n'hésitât point à le piller au

besoin, ainsi que l'a démontré M. le marquis de Gaillon dans un fort bon article inséré au *Bulletin du Bibliophile* de 1861, pages 413 et suivantes, le satirique chartrain emporte de haute lutte l'avantage sur le président de Chasteauneuf, qui ne l'égale malheureusement que par la crudité du langage et la licence de l'expression ; mais du Lorens est supérieur à Sigognes, à Berthelot, à Courval-Sonnet et à l'auteur de l'Espadon satirique. Nous nous étonnons que personne ne l'ait encore réimprimé¹, car il abonde en traits naïfs ; il est doué d'une verdeur toute gauloise, et surtout d'une langue !... une langue redoutable :

Il blesseroit un homme en luy jettant des roses.

Ses hémistiches empoignent comme des tenailles ; il emporte le morceau. Malheur à ceux qui tombent entre les pinces de ce faux bon-

1. Il l'a été dans le *Cabinet du Bibliophile*, par E. Villemin, chez Jouaust, Paris 1869, in-12. A cette réimpression de l'édition de 1646, est joint un rare et intéressant portrait de J. Du Lorens, à l'âge de 64 ans, daté de 1644.

L'Édition de 1633 avait été reproduite en 1868 à Genève, in-12, chez Gay, et tirée à 102 exemplaires dont 2 sur peau vélin.

homme ! La morsure y reste, et, comme nous l'avons vu, ceux qu'il a mordus ne lui pardonnent jamais.

On a dit et répété à satiété, probablement d'après l'abbé Goujet, que les satires publiées en 1646 n'étaient autres que le recueil de 1624, revu et corrigé par l'auteur. M. de Gaillon a parfaitement démontré qu'il n'en était rien, et que les propagateurs de cette opinion n'avaient pas même lu les livres dont ils parlaient. A part une seule satire, la dixième du livre II de 1624, devenue, après de notables changements, la dix-neuvième de 1646, l'auteur n'a pas emprunté, pour son dernier ouvrage, une douzaine de vers dans le premier.

Mais ce qu'on paraît avoir ignoré généralement, c'est que, dans l'intervalle qui sépare les deux publications, c'est-à-dire en 1633, du Lorens a donné à Paris, chez Gervais Alliot, un volume de satires qui sont une première édition des satires de 1646, dans lesquelles il dit (page 137) :

Je vous offre mes vers ou plutôt mes enfans.

*Qu'ils soient ce qu'ils pourront, c'est tout ce que ma
Depuis plus de vingt ans, a tiré de ma veine. [peine,*

Ces paroles, qui établissent une démarcation entre les premières satires et les dernières, font connaître que tout ce que l'auteur avait publié depuis vingt ans est contenu dans son dernier livre. En effet, en conférant entre elles les trois publications suivantes :

1° *Les Satyres du sieur du Lorens*, divisées en deux livres (Paris, J. Villery, 1624, in-8° de 4 et 203 pages). Le premier livre contient XI satires, le deuxième XIV.

2° *Les Satyres du sieur du Lorens...* (Paris, Gervais Alliot, 1633, in-8).

3° *Les Satyres de M. du Lorens*, président de Chasteauneuf (Paris, A. de Sommaville, 1646, in-4 de 8 et 206 pages). Contenant XXVI satires.

Il est facile de reconnaître que le volume de 1624, sauf une seule pièce, n'a jamais été reproduit par l'auteur, et que les satyres de 1646 sont bien une édition retouchée du texte de 1633.

Les autres ouvrages de du Lorens sont : *La Coustume de Chasteau-Neuf en Thimerais*, avec les notes de M. Charles du Moulin, et annotations du sieur du Lorens, bailly, vicomte de Chasteauneuf (Chartres, Michel Georges,

in-4 de 807 pages); et *les Trois Coutumes voisines* de Chasteau-neuf, Chartres et Dreux, avec les notes de M. Charles du Moulin et les annotations du sieur du Lorens, président, baillif, vicomte dudit Chasteau-neuf.

Cet ouvrage, où le précédent est refondu, fut imprimé à Chartres, chez Michel Georges (1645, in-4 de 547 pages).

On cite encore de lui : *Le Pécheur au pied de la Croix* (en vers). Paris, J. Martin, 1630, in-8.

La Moustache des Filous arrachée, poème reproduit par M. Ed. Fournier dans les *Variétés historiques et littéraires* (t. II, p. 151-157, *Biblioth. elzévirienne*); — *Une Satyre contre les demy-sçavantes*, que M. Ed. Tricotel a trouvée au nouveau recueil des plus belles poésies, etc. (Paris, veuve Loyson, 1654, in-12), et insérée dans les *Variétés biographiques* (Paris, Gay, 1863, in-12); — enfin, une pièce en vers de huit syllabes, assez lestement troussée, et qui mérite d'autant mieux de trouver place ici, qu'elle est, à ce que je crois, d'une excessive rareté. C'est LA CALOTTE, par le sieur Du Laurens (sic) 1629, in-8 de 4 ff., sans privilège ni lieu d'impression.

LA CALOTTE

*Il faut dire la vérité
Que je faisais difficulté,
Comme de porter la marotte,
De me couvrir d'une calotte ;
Mais voyant que depuis six ans
Les juges et les courtisans
Mettoient cet engin sur leur teste,
En peine de faire la beste
Et d'exciter le monde à ris,
Il m'en vint une de Paris,
Que l'on estime une merveille
Et qui n'eut oncque sa pareille.
Mon chef en sera tout paré,
J'en seray bien plus honoré,
On me croira grand personnage,
On me jugera bien plus sage ;
Fussé-je aussi fol que devant,
On m'estimera plus sçavant,
Plus dévot et plus catholique,
Avec cet engin drolifique,
Coiffé du petit chaudronnet
De ce mystérieux bonnet
Dont la forme est d'un hémisphère.
L'étoffe, au reste, est si légère,
Qu'elle ne charge nullement
Le siège de l'entendement.*

*L'invention en est jolie ;
Elle est, selon ma fantaisie,
Envoyée icy-bas des cieux.
Mercure, messenger des Dieux,
Ne prenoit jamais sa volée
Qu'avec une calotte aislée.
Elle est fort commode en tout lieu,
Nommément au temple de Dieu,
Au Palais, aux champs et au Louvre
Où à toute heure on se descouvre,
Où qui ne veut passer pour veau
N'a que faire de son chapeau,
Où, bien faire le pied de grue,
Avoir tousjours la teste nue,
Cajoller, estre bien vestu,
C'est ce qui s'appelle vertu.
La calotte fait l'hypocrite
Avec sa mine déconfite,
Elle conserve la santé,
Elle parfaict la gravité.
C'est un plaisir de ces maroufles
Qui l'accompagnent de pantoufles ;
De ces bigots, de ces caffars,
D'un tas de crotteꝝ, maistre-eꝝ-arts,
Des cureꝝ et de leurs vicaires,
Des procureurs et des notaires
Qui sont hors de leur élément,
S'ils n'ont ce grotesque instrument.*

*C'est par lui qu'ils veulent paroistre,
C'est par luy qu'ils se font cognoistre
Gens de merite et relevez.
Aussi les voit-on réserver
Pour les charges des bonnes villes.
La calotte les rend habiles,
Encore qu'ils ne le soient pas,
A cause d'elle on en fait cas ;
Elle leur donne la creance,
La sagesse et la suffisance.
Je veux devenir calottier
Pour estre estimé jug entier ;
Qu'on croye que sur les balances
Je pese toutes mes sentences,
Que rien ne peut en mon endroit
Que la justice et le bon droict.
Pour autoriser mes espices,
Pour avoir les destins propices
Et la fortune et ses suppots,
Afin que je vive en repos,
Que ma nef heureusement flotte
Il n'est que de changer de notte.
Se tenir tousjours attaché
A son propre sens, c'est péché,
C'est la souveraine sottise ;
Puisque le monde calottise,
Au lieu de s'en scandaliser,
Il faut aussi calottiser.*

Je m'en vais boire le calice :
Moi qui suis homme de caprice,
Je recognois bien mon deffaut,
Et puis qu'il le faut, il le faut.
En bonne heure si je la porte,
C'est donc le courant qui m'emporte
Et l'exemple de ces messieurs.
Si je faux, c'est avec plusieurs
Des plus braves de ce royaume,
Qui s'arment de ce petit heaume
Pour raisons que je n'entends pas ;
Car elle a de puissants appas
Ceste venerable calotte,
Sur nostre siècle qui radotte,
Où pour monstrier un esprit net,
Il faut faire le Symonet,
Il se faut desguiser la teste
Pour dire que l'on n'est pas beste,
Qu'on est esloigné du comun,
Pour monstrier que l'on est quelqu'un ;
Afin qu'en passant par la ruë
Le menu peuple nous saluë ;
C'est le train de se maintenir,
C'est le moyen de parvenir
Et de tost faire sa fortune.
C'est pourquoy j'en veux porter une.
Ay-je point attendu trop tard ?
Eh ouy ; que le Diable y ait part !

On doit attribuer également à du Lorens une pièce que nous ne croyons pas devoir citer ici, bien qu'elle soit fort remarquable. Elle se trouve à la Bibliothèque de Rouen et à celle de la rue de Richelieu (Y, 5,142 de l'ancien catalogue in-fol.), et a été réimprimée page 97 du *Bibliophile fantaisiste* (Turin, Gay, 1869, in-12, tiré à 175 exemplaires). Elle est intitulée : *Satyre du Triomphe de Cypris, ou Advertissement aux curieux de ce temps*. C'est une diatribe énergique contre la maladie dont mourut François I^{er}.

L'auteur a, non sans raison, gardé l'anonyme ; mais outre l'argument qu'on peut tirer du style, qui est sans conteste celui de du Lorens, on trouve dans la pièce même certains témoignages qui ne permettent pas de l'attribuer à d'autres qu'à lui. Je me contenterai d'en rapporter deux. Il raconte en certain endroit que son médecin part à cheval pour lui acheter un remède à Dreux et revient dans la même journée. Donc, Dreux est une ville plus importante que celle où se trouve l'auteur, et assez rapprochée pour qu'un cheval puisse faire en douze heures le voyage, aller et retour Dreux

est en effet à six lieues de Châteauneuf.

Ailleurs, il est question d'un remède *qui ne se trouve au Perche*. C'est donc bien au Perche que nous sommes, et il n'y a dans cette province qu'un homme capable d'écrire la satire en question : c'est du Lorens.

Je crois que ces deux arguments sont péremptoires, et qu'une édition complète des satyres du Président de Châteauneuf devrait contenir le *Triomphe de Cypris*.

Nous n'avons plus à nous arrêter qu'un instant avec le bonhomme du Lorens, avant de lui dire adieu. Nous l'avons vu d'abord avocat sans cause, puis magistrat, puis légiste, le tout pour son plus grand honneur et profit ; nous l'avons vu en même temps poète satirique, pour la plus grande satisfaction de sa langue, qui lui démangeait grandement, mais aussi pour son malheur et plus encore pour le malheur des infortunés qui tombaient sous sa griffe. Considérons-le maintenant comme amateur de sculpture et de tableaux.

Dans son épître dédicatoire de la Coutume de Chartres, à M. du Houssay, conseiller du roi, et célèbre amateur lui-même, nous lisons

ces lignes : « C'est la peinture qui m'a donné
« l'honneur de votre connaissance. Nous par-
« lons quelquefois dans votre cabinet de Ra-
« phaël, du Titien et de Véronèse. S'il y a
« quelques autres entretiens plus sérieux, il n'y
« en a point de plus doux... On m'a fait pré-
« sent, depuis trois mois, d'une Vierge de Léo-
« nard de Vinci... »

Cela suffirait pour prouver que du Lorens était un délicat, et qu'il ne s'attachait qu'aux bons morceaux. Malheureusement, il ne nous décrit point cette Vierge, de sorte qu'il est impossible de savoir ce qu'elle est devenue, et si on la connaît encore aujourd'hui. Sa cinquième satire (1646), adressée à son ami Vignon, le peintre et dessinateur des gravures pour les poèmes de Chapelain, Scudéry, le P. Lemoyne, etc., témoigne encore mieux de son goût pour les arts :

. *Et l'on me voit espris*
D'une toile que j'ay, dont tu sçais bien le prix,
Qu'un de nos curieux apporta d'Italie.
Estime qui voudra que c'est une folie :
C'est par la vision que l'on vit dans les cicux.
Je nourry bien souvent mon âme par mes yeux ;

*Mon petit cabinet des beautez me descouvre
Que je ne verrois pas dans les chambres du Louvre.*

Cet autre tableau pour lequel il s'exalte est un Paul Véronèse :

*Une fille s'y voit près du petit Moÿse,
Après l'avoir sauvé retordant sa chemise ;
Mais la fille du Roy, pleine d'affection
Et de soin vers l'enfant, préside à l'action
En pompeux appareil, au milieu de ses filles.*

Il me semble que ce dernier tableau se peut facilement reconnaître.

La satire XXI du même recueil, adressée à Biard, auteur de la statue équestre de Louis XIII, qui ornait autrefois la place Royale, témoigne aussi de la passion que professait du Lorens pour la sculpture. Je vois encore qu'il avait payé trois mille livres une Madeleine (soit tableau, soit statue, on ne le dit point); mais elle lui valut cette épigramme de Colletet :

*Cher du Lorens, second Régnier,
Ménage un peu mieux le denier.
Sur notre montagne indigente,
Quoique tu sois riche d'autant,
Je crains que cette repentante
Ne te fasse un jour repentant.*

Avec ces goûts élevés, et malgré les persécutions que suscita contre lui sa verve railleuse, son *vercoquin*, comme il l'appelle, persécutions qu'il s'était d'ailleurs justement attirées ; entouré de chefs-d'œuvre dont il jouissait avec délices, occupé d'études tantôt sérieuses, tantôt enjouées, son existence dut être heureuse et douce. Elle se prolongea jusqu'à une vieillesse assez avancée. Il survécut à sa femme, pour laquelle il aurait fait, dit-on, la fameuse épitaphe tant de fois citée :

*Cy-gist ma femme ; ah ! qu'elle est bien,
Pour son repos et pour le mien !*

Il se remaria même en 1654, ainsi que le constatent les registres de Chasteauneuf, à une demoiselle Marie Duquenouiller. Grande audace, à 74 ans, après une première expérience dont il ne se louait guère !

Aussi ne survécut-il pas plus de quatre ans à cet exploit. Il mourut en 1658, dans son joli pays de Thimerais, à Chasteauneuf, sous le toit même où il était né, âgé de 78 ans, dont les 40 derniers avaient été remplis par sa charge de président-bailly, vicomte de Chasteauneuf-en-Thimerais.

Voici l'épitaphe qu'il s'est faite à lui-même :

*Cy gist du Lorens à l'envers,
Où son corps est rongé des vers.
Si son âme est en purgatoire;
Passant, ainsi qu'il est à croire,
Il ne faut qu'un De Profundis
Pour l'enlever en Paradis.
Les larmes sont moins nécessaires
En ce lieu là que les prières.
On a beau pleurer le trépas
D'un défunt : il n'en revient pas.
Tant que l'on voudra que l'on sonne,
Qu'on rompe l'air, qu'on carillonne,
Jamais on n'en vit seulement
Sortir un de son monument ;
Mais l'oraison, dans cette flamme,
A grand commerce avecque l'âme,
Et la tire par son crédit,
Saint Augustin même l'a dit.*

Ces dix-huit vers ne valent pas comme esprit, et encore moins comme malice, le distique sous lequel du Lorens a enterré *sa chère épouse*. Caustique pour les autres, c'est à peine s'il s'est chatouillé lui-même. Il avait l'épiderme si délicat!

FIN



TABLE

	Pages.
LES AMANTES DES POËTES.	1
PIERRE DE RONSARD.	25
MELIN DE SAINT-GELAYS.	117
JEHAN MARION.	149
JACQUES TAHUREAU.	161
LOUISE LABÉ.	177
OLIVIER DE MAGNY.	221
JEAN DOUBLET.	245
LE CAPITAINE LASPHRISE.	259
VAUQUELIN DE LA FRESNAYE.	277
ROBERT ANGOT.	299
SONNET DE COURVAL.	319
FRANÇOIS DE MAYNARD.	343
JACQUES DU LORENS.	367



ACHEVÉ D'IMPRIMER

Sur les presses de ALCAN-LÉVY, typographe, à Paris,
le 25 avril 1877,



Pour LÉON WILLEM, éditeur

A PARIS.

LES SONNETS
DE PÉTRARQUE

Traduction complète en sonnets réguliers
AVEC INTRODUCTION & COMMENTAIRE

PAR

PHILIBERT LE DUC

Ouvrage couronné aux fêtes littéraires de Vaucluse et d'Avignon
à l'occasion du cinquième centenaire de Pétrarque

2 VOLUMES PETIT IN-8
ILLUSTRÉS DE DEUX MAGNIFIQUES PORTRAITS

LAURE & PÉTRARQUE

JUSTIFICATION DU TIRAGE ET PRIX

POUR L'OUVRAGE COMPLET

(380 exemplaires tous numérotés)

250 exemplaires papier vélin	16 »
100 exemplaires papier de Hollande. (Portraits en doubles épreuves).	24 »
30 exemplaires papier Whatman. (Portraits en doubles épreuves).	40 »

LE HASCHISCH, recueil de fantaisies littéraires et de
caprices à l'eau-forte; texte et gravures par ANTOINE
MONNIER. Un magnifique volume in-4° imprimé sur
beaux caractères, avec fleurons, culs-de-lampe, lettres
ornées, et illustré de 30 grandes eaux-fortes.

PRIX POUR LES SOUSCRIPTEURS ET JUSTIFICATION DU TIRAGE
(440 exemplaires tous numérotés) :

400 exemplaires sur papier vélin.	20 »
30 exemplaires sur papier de Hollande	30 »
10 exemplaires sur papier de Chine véritable.	42 »





La Bibliothèque
Université d'Ottawa
Échéance

The Library
University of Ottawa
Date due

25 10 72

24 MAI 1992

28 AVR. 1992



CE PQ 0417
•B6 1877 V2
C00 BLANCHEMAIN, POETES ET
ACC# 1384352

U D' / OF OTTAWA



COLL	ROW	MODULE	SHELF	BOX	POS	C
333	02	10	05	08	17	6